



Février 2025



Sausset-Les-Pins / ROB 2025

# Sausset-Les-Pins

Rapport d'orientation budgétaire 2025

Février 2025

# Rappel règlementaire



**La commune est tenue d'organiser un Débat d'orientations budgétaires et de produire un Rapport d'orientations budgétaires.**

**Le code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que dans les communes un débat sur les orientations budgétaires ait lieu au sein du conseil municipal dans un délai de dix semaines précédant le vote du budget primitif.**

## **Ce DOB doit inclure :**

- Les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de fiscalité, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la collectivité et le groupement dont elle est membre ;
- La présentation des engagements pluriannuels
- Les informations relatives à la structure et à la gestion de la dette
- Les informations relatives à la structure des effectifs ; aux dépenses de personnel comportant notamment des éléments sur la rémunération tels que les traitements indiciaires, les régimes indemnitaires, les bonifications indiciaires, les heures supplémentaires rémunérées et les avantages en nature ; à la durée effective du travail.

**Ce débat a vocation à éclairer le vote des élus sur le budget de la collectivité.**

**Il est pris acte du débat d'orientation budgétaire par une délibération spécifique de l'assemblée délibérante. Cette délibération doit faire l'objet d'un vote de l'assemblée délibérante. L'obligation de transmission du rapport au représentant de l'Etat, en sus de la délibération en prenant acte, s'applique à l'ensemble des structures soumises au débat d'orientation.**

---

+  
•  
○

# L'ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE NATIONAL MARQUÉ PAR LA PRUDENCE

# L'environnement macro-économique national



**Ces perspectives n'intègrent pas encore les effets intérieurs et extérieurs de la politique économique annoncée par le Président des Etats Unis nouvellement élu, et sont évidemment soumises aux aléas d'une situation géopolitique particulièrement instable.**

Les perspectives économiques de la France sont proches de la moyenne de la zone euro, avec un taux de croissance estimé à 1,1% en 2024 et 1,2% en 2025 selon l'OCDE. L'hypothèse du Gouvernement pour le projet de loi de finances 2025 est de 1,1% pour chacune des deux années 2024 et 2025.

Le ralentissement de l'inflation se confirme. Selon les projections macro-économiques de la Banque de France (septembre 2024), l'inflation (indice des prix à la consommation harmonisé en moyenne annuelle) devrait s'établir à 2,5% en 2024 et retomber à 1,5% en 2025, contre 5,9% en 2022 et 5,7% en 2023. Depuis 2020, l'acquis d'inflation cumulée s'établit ainsi à 17 %.

Le taux de chômage, en baisse continue du 3ème trimestre 2021 (8%) au 1er trimestre 2023 (7,1%) a connu depuis une légère remontée. Il s'établit à 7,3% au deuxième trimestre 2024 (source INSEE). Les récentes annonces relatives à la multiplication des plans sociaux dans le secteur industriel et commercial soulignent la fragilité de la situation interne et le risque récessif.

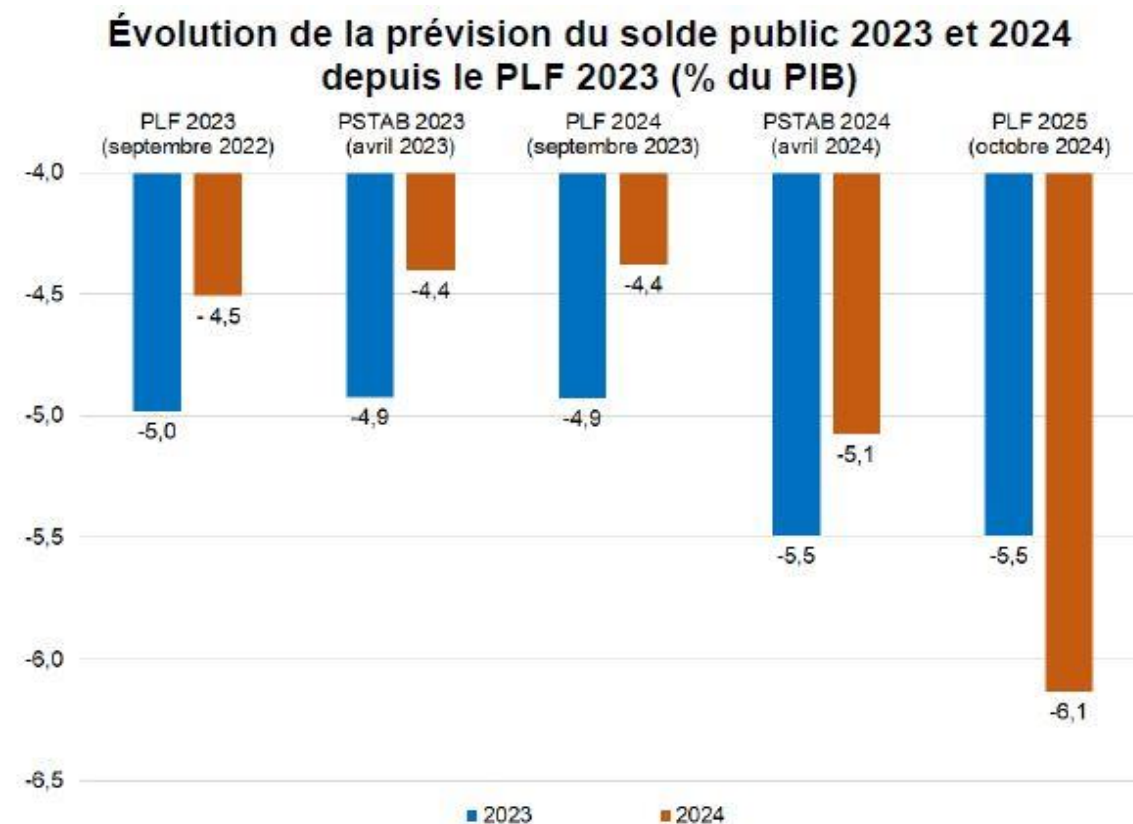
En 2024, les politiques monétaires restent largement influencées par un contexte inflationniste persistant et un risque de récession économique. Dans la zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a décidé de réduire ses taux directeurs à trois reprises, d'abord en juin, puis en septembre et en octobre 2024. Le taux de facilité de dépôt retombe à 3,25 % après être monté à 4 %, le taux de refinancement est désormais à 3,40 % et le taux de facilité de prêt marginal est abaissé à 3,65 %.

# L'environnement macro-économique national

La détérioration du déficit public 2023 à -5,5 du PIB contre -4,9% dans la loi de programmation des finances publiques pour 2023-2027 a également fortement affecté la prévision pour 2024, qui a été révisée à -6,1% dans le PLF pour 2025, contre une prévision initiale de -4,4% en loi de finance initiale.

Au plan national, cette année 2024 est marquée par un dérapage du déficit public, qui pourrait atteindre 6% du PIB selon les dernières estimations (octobre 2024). La dette publique totale représente 109,9 % du PIB fin 2023 (3101,4 Md€ fin 2023), la dette locale n'en représente que 8,9 % (250,4 Md€), alors même que les collectivités assurent de l'ordre de 70 % des investissements publics civils.

Notons par ailleurs que le taux de chômage s'établirait quant à lui à 7,2% en 2023, avec une perspective de stabilité ou de légère hausse en 2024 (7,5%).



Source : DG Trésor.

# L'environnement macro-économique national

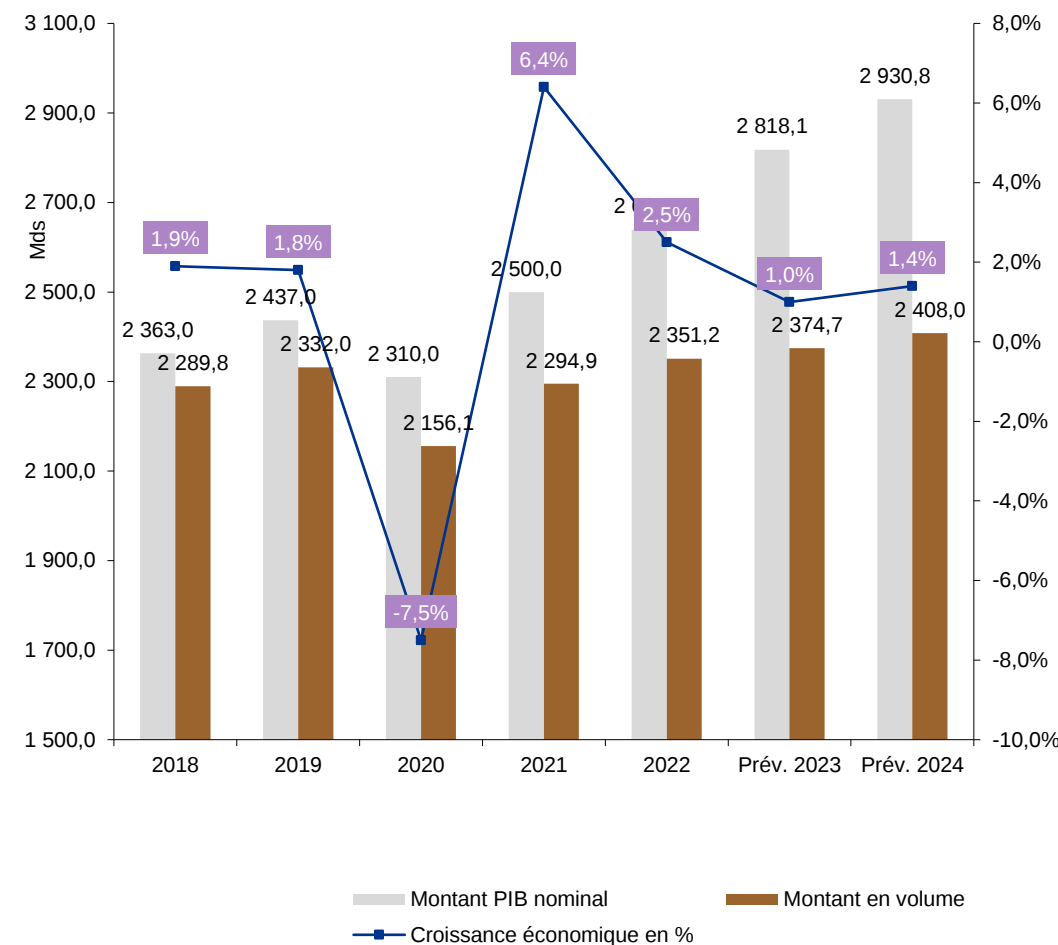
L'évolution prévisionnelle du PIB retenue dans le cadre de la Loi de Finances constitue un cadre de référence pour la projection des comptes nationaux.

Après une période 2020-2022 particulière et devant nécessairement être analysée à l'aune de la crise sanitaire, la croissance atteindrait +1% en 2023 et +1,4 % en 2024 dans le cadre de la Loi de Finances, envisageant une « accélération de l'activité ».

Cette hypothèse optimiste apparaît en contraste avec les prévisions plus modérées d'autres organismes, généralement comprises aux alentours de +0,8% pour 2024, comme le relève notamment le Haut Conseil des Finances Publiques dans son avis pour 2024 (0,9% pour la Banque de France dans sa projection en date de septembre 2023).

Par la suite, un rythme de croisière de près de +1,7% / an de croissance est projeté à horizon 2027.

Evolution prévisionnelle du PIB



Source : INSEE et prévisions LPFP

# L'environnement macro-économique national

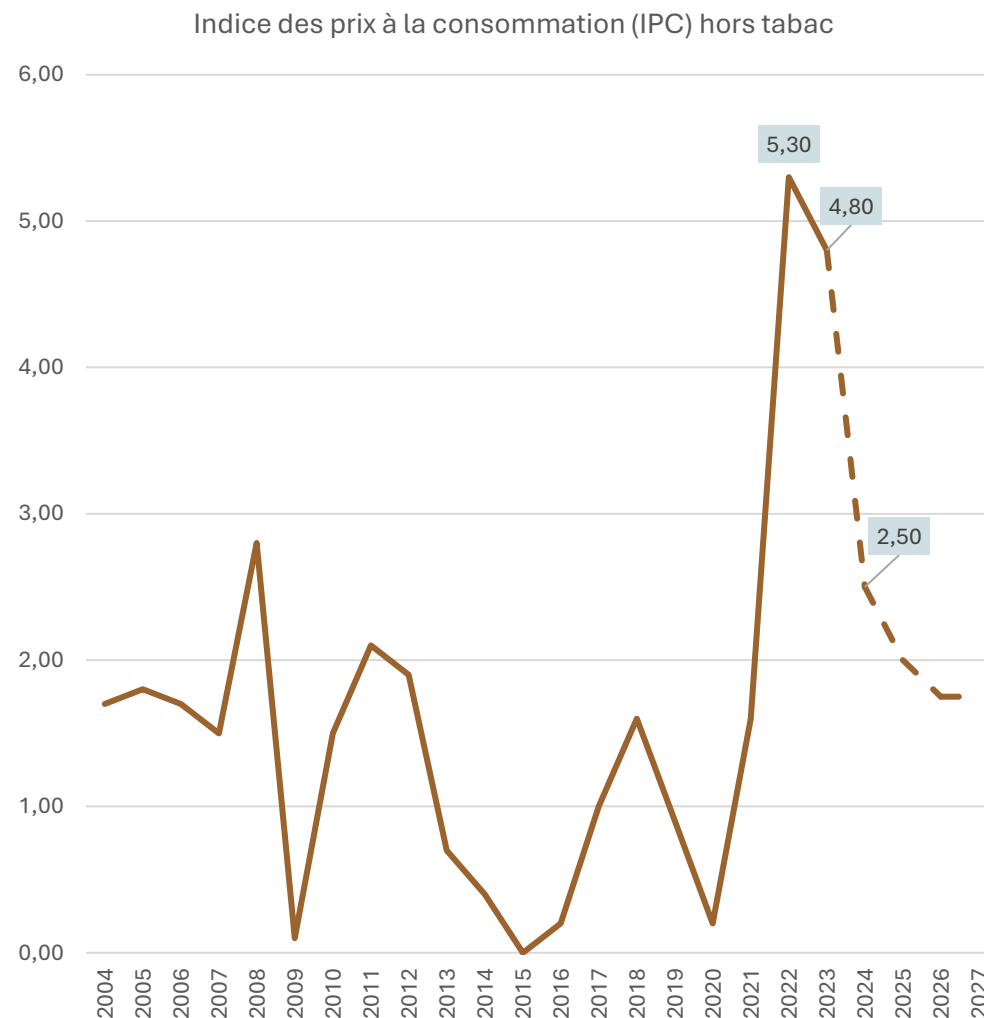
**Le recul de l'inflation se confirme en 2024 et serait amplifié en 2025 par la baisse des prix de l'électricité (malgré une hausse prévisible des taxes).**

L'inflation s'est établie en 2022 à +5,3 % en moyenne annuelle, après +1,6 % en 2021. Initialement projetée à 4,2% (PLF23), elle s'établirait finalement en 2023 à un niveau légèrement en deçà de 2022 (+4,8%).

Le Gouvernement table sur une poursuite de la décélération, de +2,4% en 2024 à +1,75% à compter de 2026.

Ces perspectives emportent des implications concrètes pour les collectivités, au regard de l'évolution de leurs paniers de recettes suite aux réformes fiscales :

- Une croissance de la TVA 2023 plus faible qu'attendue initialement (+3,7% contre +6,1% attendu en début d'année). Une projection de la TVA pour 2024 de +4,5%.
- Une revalorisation des valeurs locatives forfaitaires ralentie pour 2024 (+3,8% contre +7,1% appliqué en 2023).



Source : INSEE et prévisions LPFP

---

+  
•  
○

# LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE LA LOI DE FINANCES 2025

# Les orientations générales de la loi de finances 2025



**L'incertitude qui pèse sur les décisions finales de la loi de finances 2025 nous contraint à dessiner des orientations budgétaires particulièrement serrées, sans pour autant renoncer aux projets engagés.**

Dans le projet de loi de finances pour 2025 (PLF), les collectivités devront contribuer à hauteur de 5 milliards d'euros en 2025 au « redressement des finances publiques », afin de permettre au gouvernement de ramener le déficit à 5 % du PIB. Le projet de loi de finances pour 2025 (PLF) propose les pistes suivantes :

- [L'instauration d'un mécanisme de précaution](#) pour les collectivités devrait permettre une économie de 3 milliards d'euros dès 2025. Sur le modèle du mécanisme de mise en réserve des DMTO pour les départements, ce mécanisme serait « ciblé sur les plus grandes collectivités ». Un tel dispositif permettra aussi « de renforcer à terme les mécanismes locaux de précaution et de péréquation ». Ce mécanisme pourrait concerner environ 450 collectivités Il s'agirait des collectivités ayant un budget de fonctionnement supérieur à 40 millions d'euros.
- [La mise en place d'un plafond dans la dynamique de TVA](#) devrait, par ailleurs, permettre une économie estimée à 1,2 milliard d'euros en 2025. Le gouvernement a inscrit dans ce PLF « une stabilité de la dynamique de TVA affectée aux collectivités territoriales ». Aussi, le gouvernement prévoit « un ajustement de l'ordre de deux points du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) », « avec un recentrage sur les dépenses d'investissement », ce qui permettrait d'économiser 800 millions d'euros.
- [La réduction du fond vert](#) de 1,5 milliard d'euros en moins qui serait ramené à un milliard d'euros s'ajoutent à ces 5 milliards d'euros de contribution.
- Enfin, [la dotation globale de fonctionnement \(DGF\) serait stabilisée](#) à hauteur de 27 milliards d'euros, comme en 2024. Une même stabilité est prévue pour les dotations d'investissement comme la DETR ou la DSIL.

---

# ANALYSE RÉTROSPECTIVE

## + 2021 - 2024

- 
-

# Analyse rétro-prospective 2021-2024

## Equilibres financiers de la commune

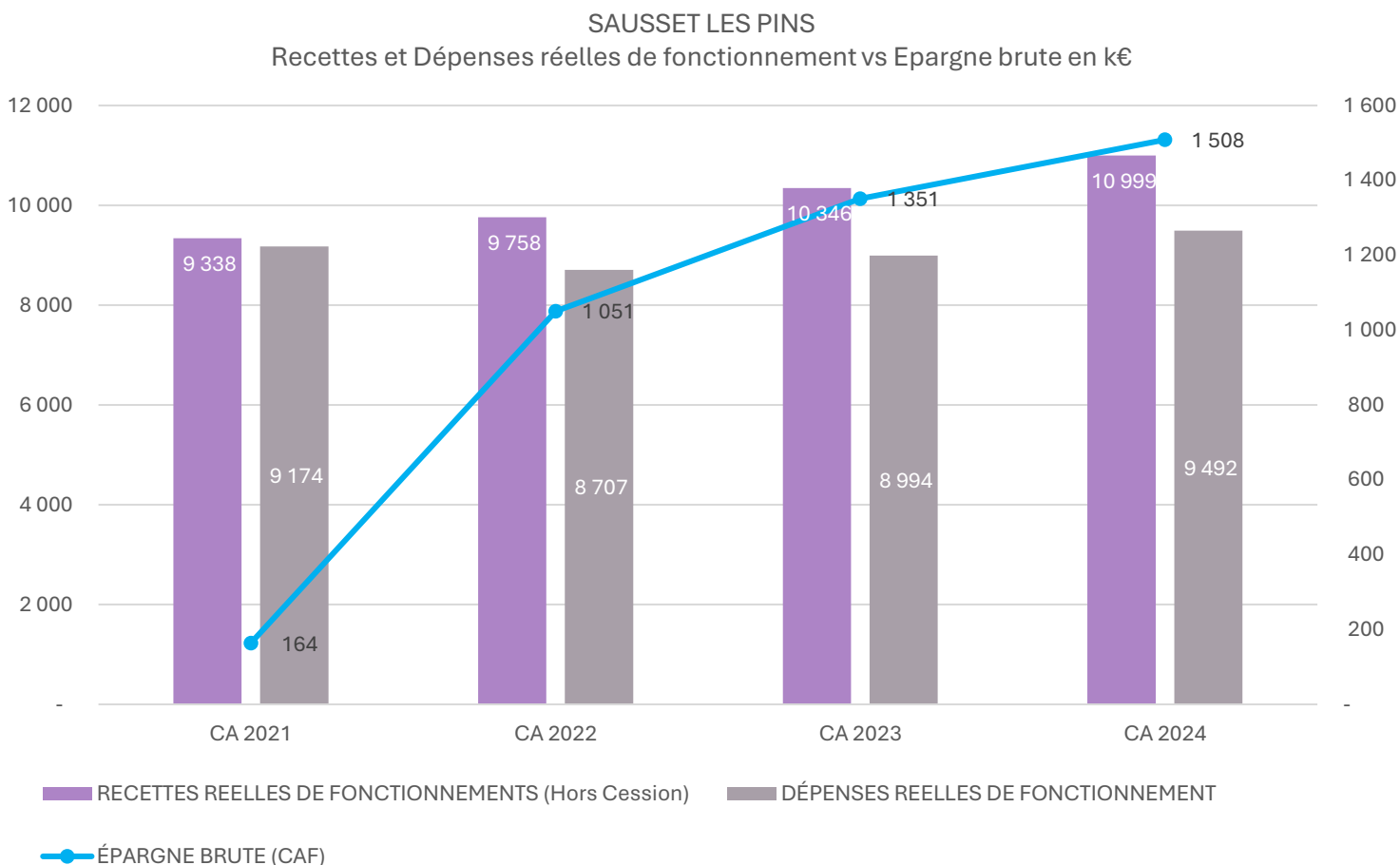
| Equilibres financiers                                 | CA 2021 | CA 2022 | CA 2023  | CA 2024  | % par an |
|-------------------------------------------------------|---------|---------|----------|----------|----------|
| RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENTS (Hors Cession)    | 9 338,0 | 9 757,6 | 10 345,7 | 10 998,7 | 5,61%    |
| RECETTES DE GESTION                                   | 9 067,7 | 9 711,5 | 10 263,9 | 10 958,9 | 6,52%    |
| dont Impôts et taxes (R73)                            | 6 353,3 | 6 778,1 | 7 224,8  | 7 510,9  | 5,74%    |
| dont Dotations et participations (R74)                | 1 316,5 | 1 521,4 | 1 591,9  | 1 589,3  | 6,48%    |
| DÉPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT                    | 9 174,3 | 8 706,9 | 8 994,0  | 9 492,1  | 1,14%    |
| DÉPENSES DE GESTION                                   | 8 500,1 | 8 326,8 | 8 823,5  | 9 421,0  | 3,49%    |
| dont Dépenses de personnel (D012)                     | 5 517,9 | 5 489,4 | 5 290,6  | 5 695,9  | 1,06%    |
| ÉPARGNE DE GESTION                                    | 567,6   | 1 384,8 | 1 440,5  | 1 537,8  | 39,41%   |
| En % des recettes de gestion                          | 6,26%   | 14,26%  | 14,03%   | 14,03%   |          |
| Soldes financiers                                     | - 349,1 | - 227,2 | - 65,1   | - 60,6   |          |
| Soldes exceptionnels (hors cession)                   | - 54,9  | - 106,9 | - 24,0   | - 30,4   |          |
| Soldes provisions                                     | -       | -       | -        | - 1,2    |          |
| ÉPARGNE BRUTE (CAF)                                   | 163,7   | 1 050,6 | 1 351,2  | 1 506,5  | 109,57%  |
| En % des recettes de gestion                          | 1,81%   | 10,82%  | 13,16%   | 13,75%   |          |
| Amortissement du capital de la dette existante        | 464,8   | 955,0   | 397,2    | 369,9    | -7,33%   |
| ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)                             | - 301,1 | 95,6    | 954,0    | 1 136,6  | 255,70%  |
| En % des recettes de gestion                          | -3,32%  | 0,98%   | 9,29%    | 10,37%   |          |
| DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)                | 1 252   | 1 680   | 1 350    | 3 534    | 41,33%   |
| RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette) | 3 632   | 2 404   | 881      | 1 231    | -30,28%  |
| SOLDE DE CLOTURE REPORTE N-1                          | 25      | 2 645   | 3 781    | 4 150    | 16,20%   |
| Résultat de l'exercice                                | 2 620   | 1 136   | 369      | 1 105    | -174,99% |
| RESULTAT DE CLOTURE AU 31/12                          | 2 645   | 3 781   | 4 150    | 3 045    | 4,81%    |
| ENCOURS DE DETTE AU 31/12                             | 5 060   | 4 134   | 3 736    | 3 296    | -13,31%  |
| CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT                            | 30,91   | 3,93    | 2,76     | 2,19     | -58,65%  |

# SECTION DE FONCTIONNEMENT



# Analyse rétro-prospective 2021-2024<sup>+</sup>

## Recettes et dépenses réelles de fonctionnement



## Stabilité des dépenses réelles

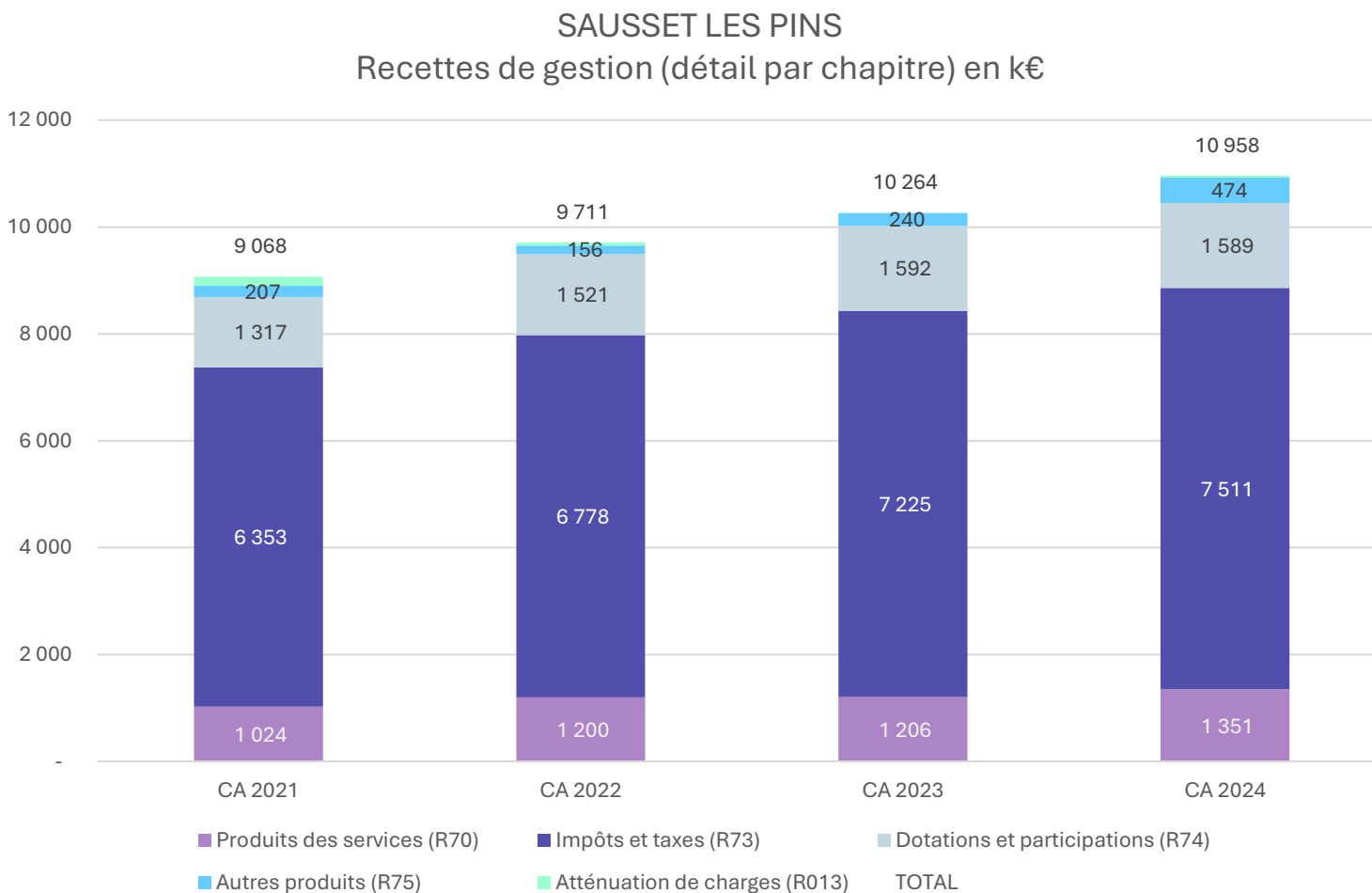
Résultats de clôture hors opérations d'ordre (amortissements) :

- Recettes réelles à 10,999 millions d'euros
- Dépenses réelles à 9,492 millions d'euros
- Soit un résultat net 1,5 millions d'euros (épargne brut)

Malgré les augmentations liées à l'inflation, **les dépenses réelles restent assez stables** avec une augmentation maîtrisée de 2023 à 2024 avec **+ 496 K€** soit **+5 %**.

# Analyse rétro-prospective 2021-2024

## Détail des recettes de gestion



## Recettes de gestion par chapitre

Les recettes de gestion ont été dynamiques sur la période observée. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette augmentation :

- Chapitre 70 (+31%): Optimisation des tarifs municipaux
- Chapitre 73 (+18%): Droits de place et taxe de séjour mais surtout la revalorisation forfaitaire des bases de la fiscalité locale en rapport avec l'inflation
- Chapitre 74 (+20%): Versement d'une dotation sur la protection de la biodiversité et recettes CAF 2021

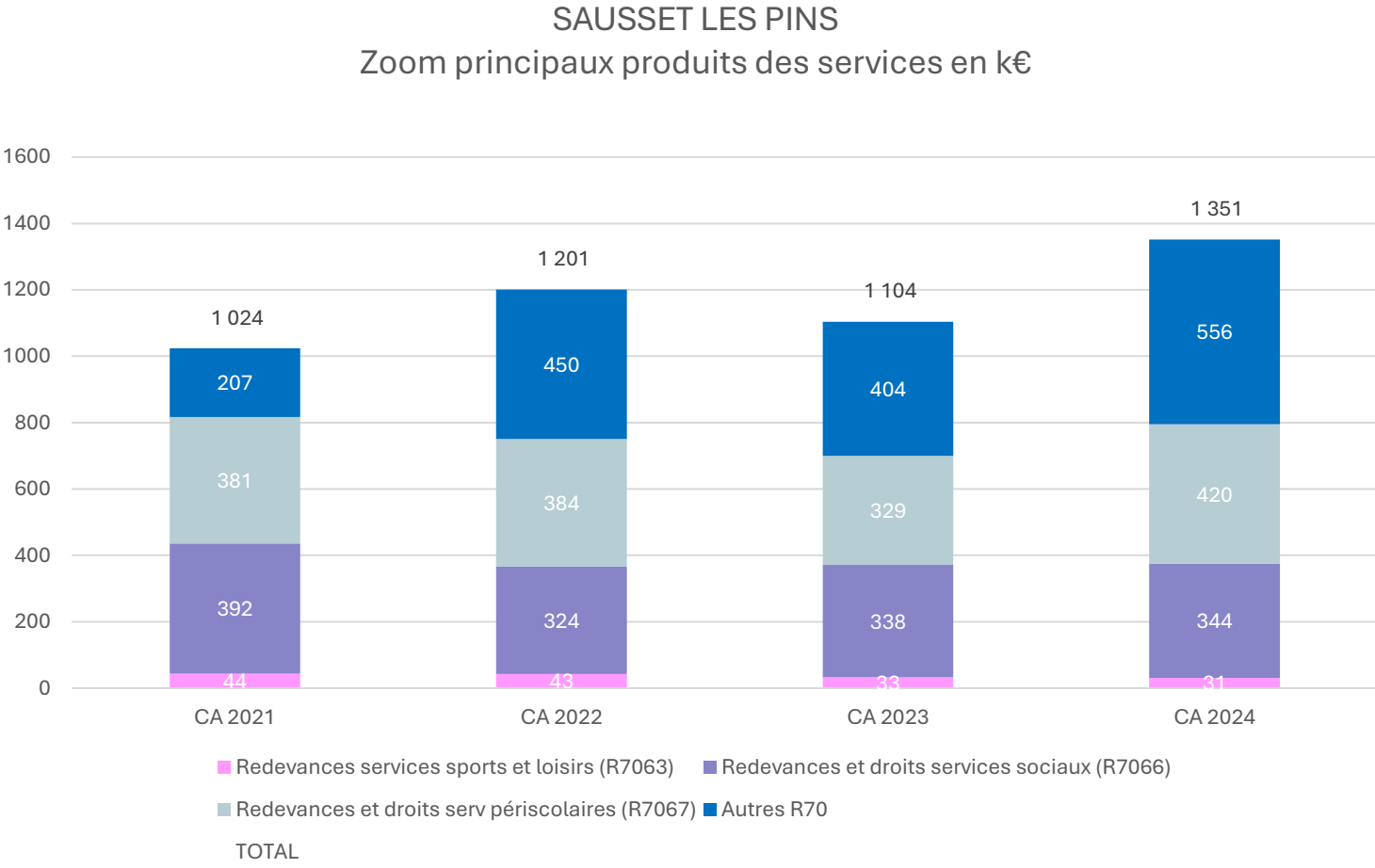
# Analyse rétro-prospective 2021-2024

## Détail des produits des services

### Zoom sur les prestations de services

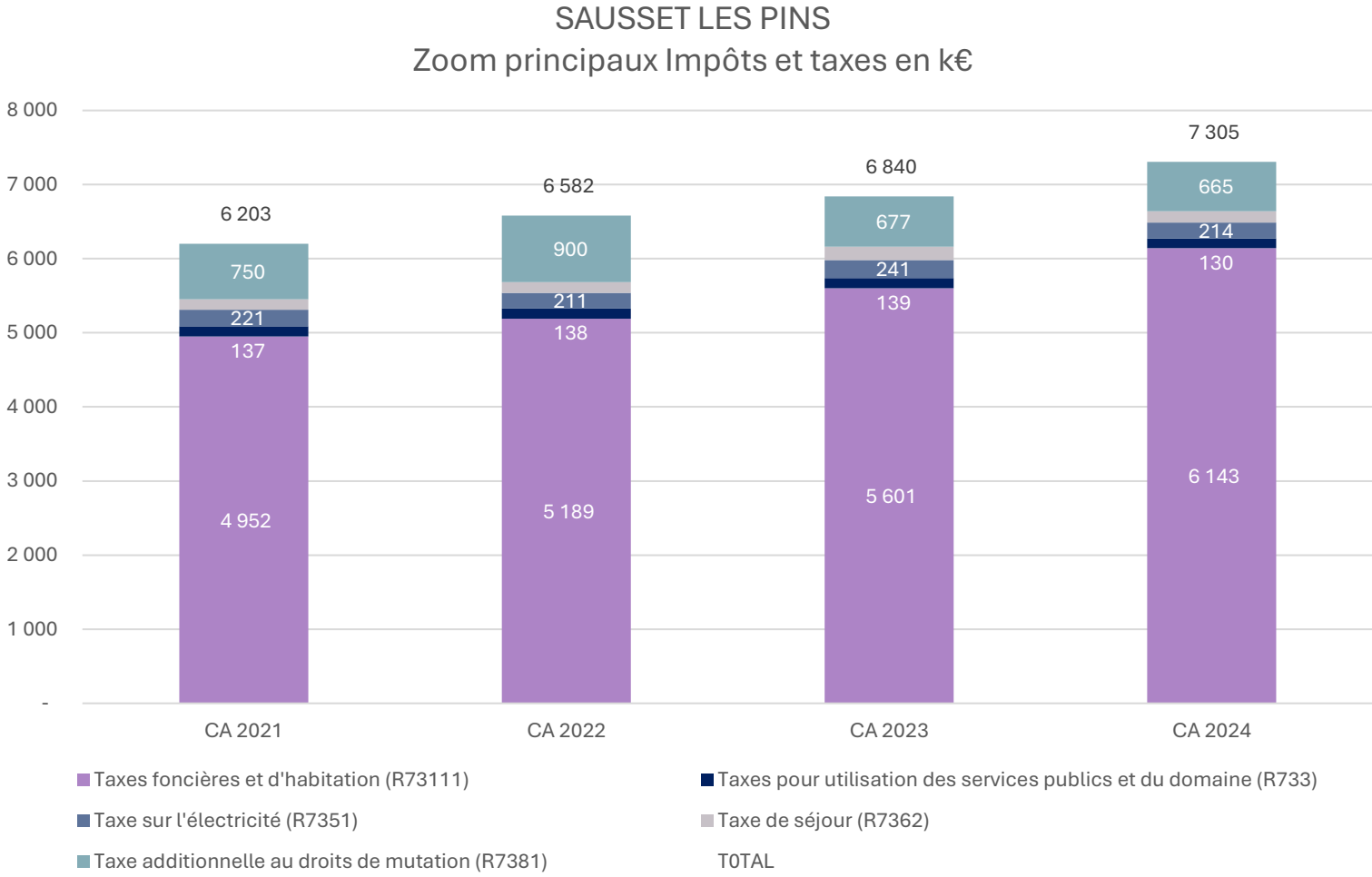
Depuis l'exercice 2021, les recettes des services se sont stabilisées à environ 1,1 millions d'euros par an.

Une hausse des droits et redevances des services périscolaire peut être constatée en 2024.



# Analyse rétro-prospective 2021-2024

## Détail des produits de fiscalité



## Produits de la fiscalité directe

La revalorisation nationale annuelle des bases fiscales en 2024 est alignée sur la progression de l'inflation. Cette revalorisation et la mise en place de la taxe sur les résidences secondaires ont entraîné une augmentation du produit de la fiscalité.

Les droits de mutation à titre onéreux baissent significativement à 665 K€ du fait de la crise de l'immobilier qui impacte même la commune.

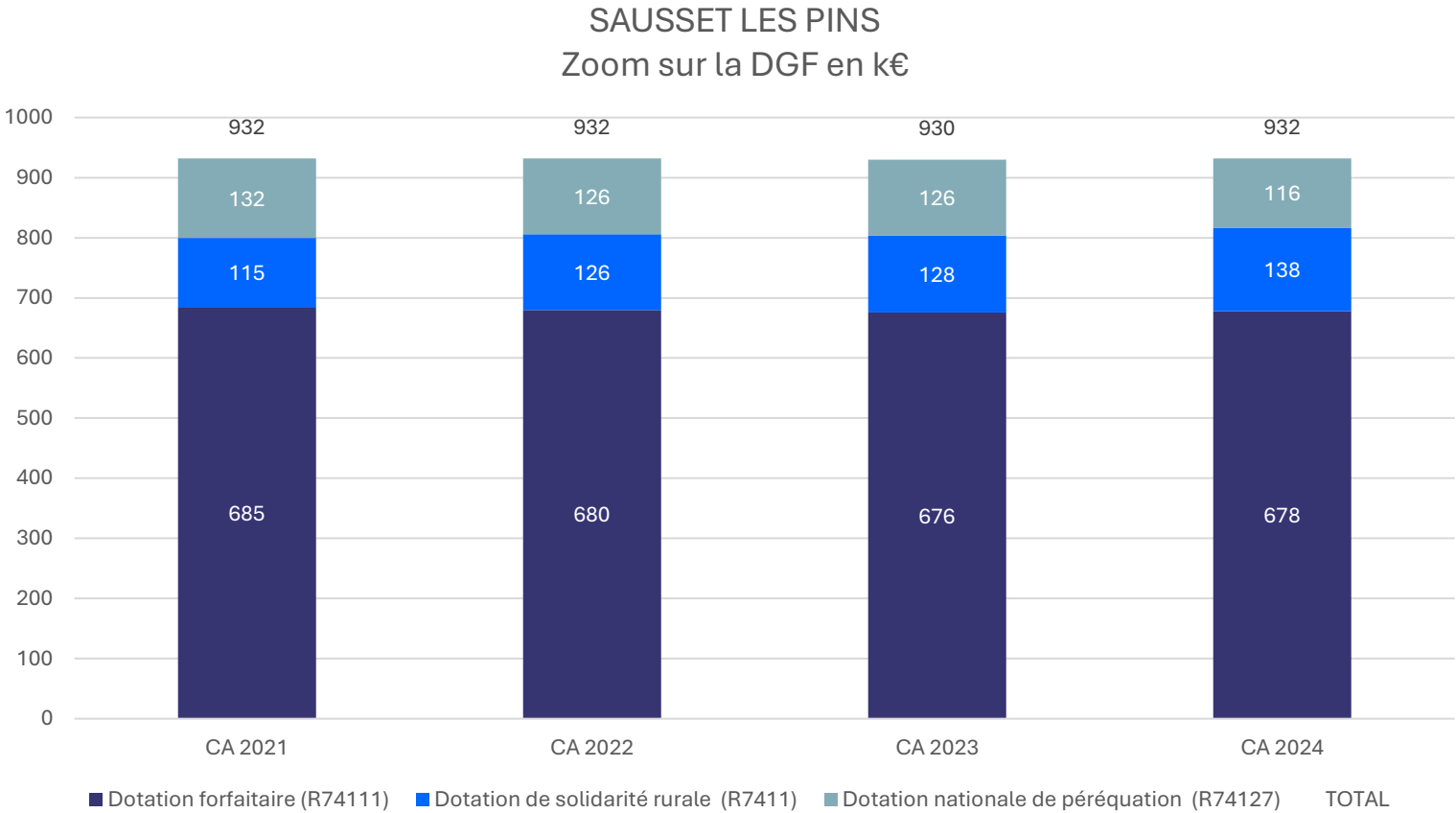
La taxe de séjour reste élevée avec 153 K€ en 2024 et est en progression constante sur la période.

# Analyse rétro-prospective 2021-2024

## Zoom sur la DGF

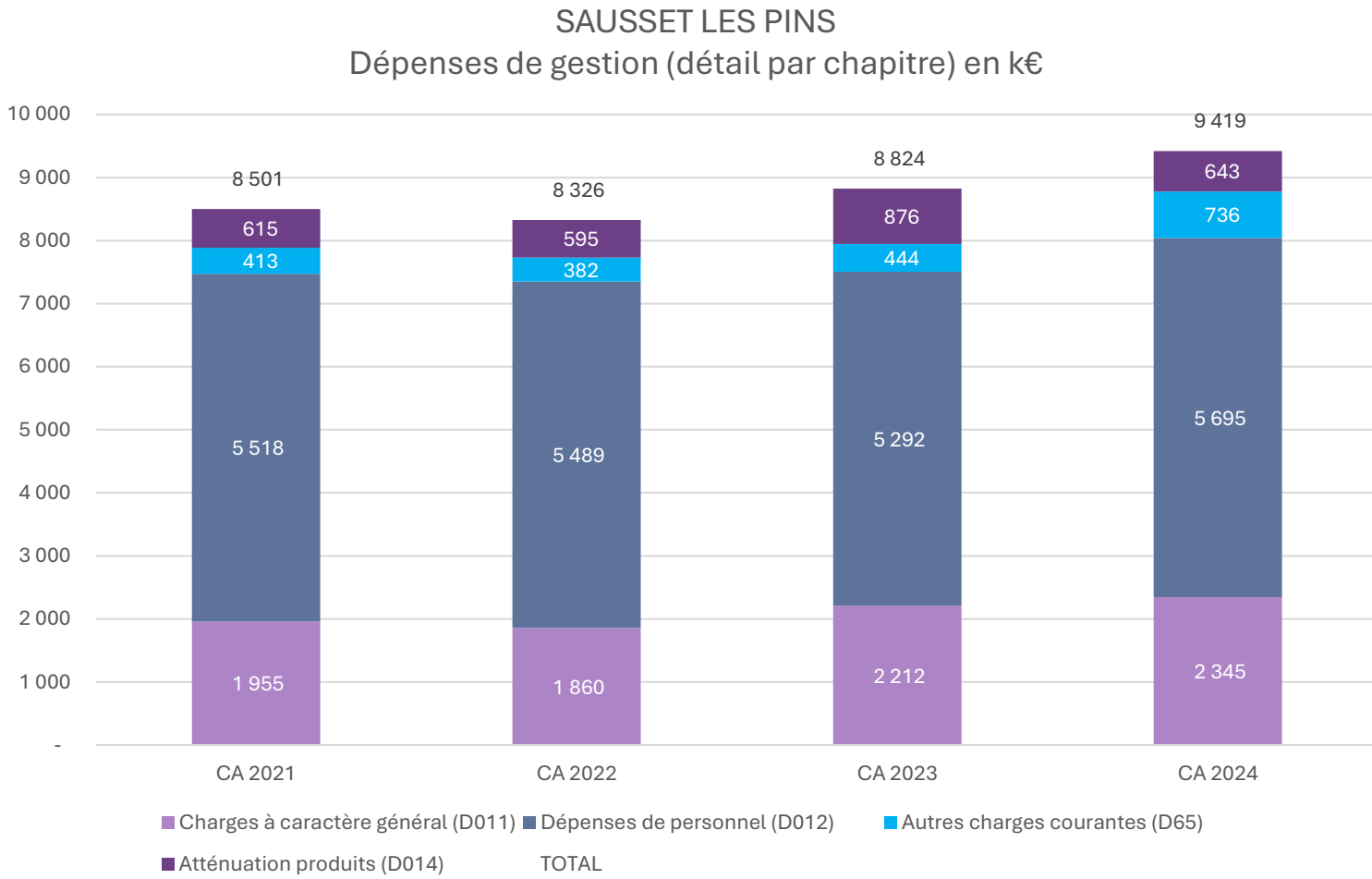
### Stabilité des dotations

En accord avec les annonces gouvernementales, les dotations de l'État restent stables depuis quatre ans.



# Analyse rétro-prospective 2021-2024

## Détail des dépenses de gestion



## Dépenses de gestion par chapitre

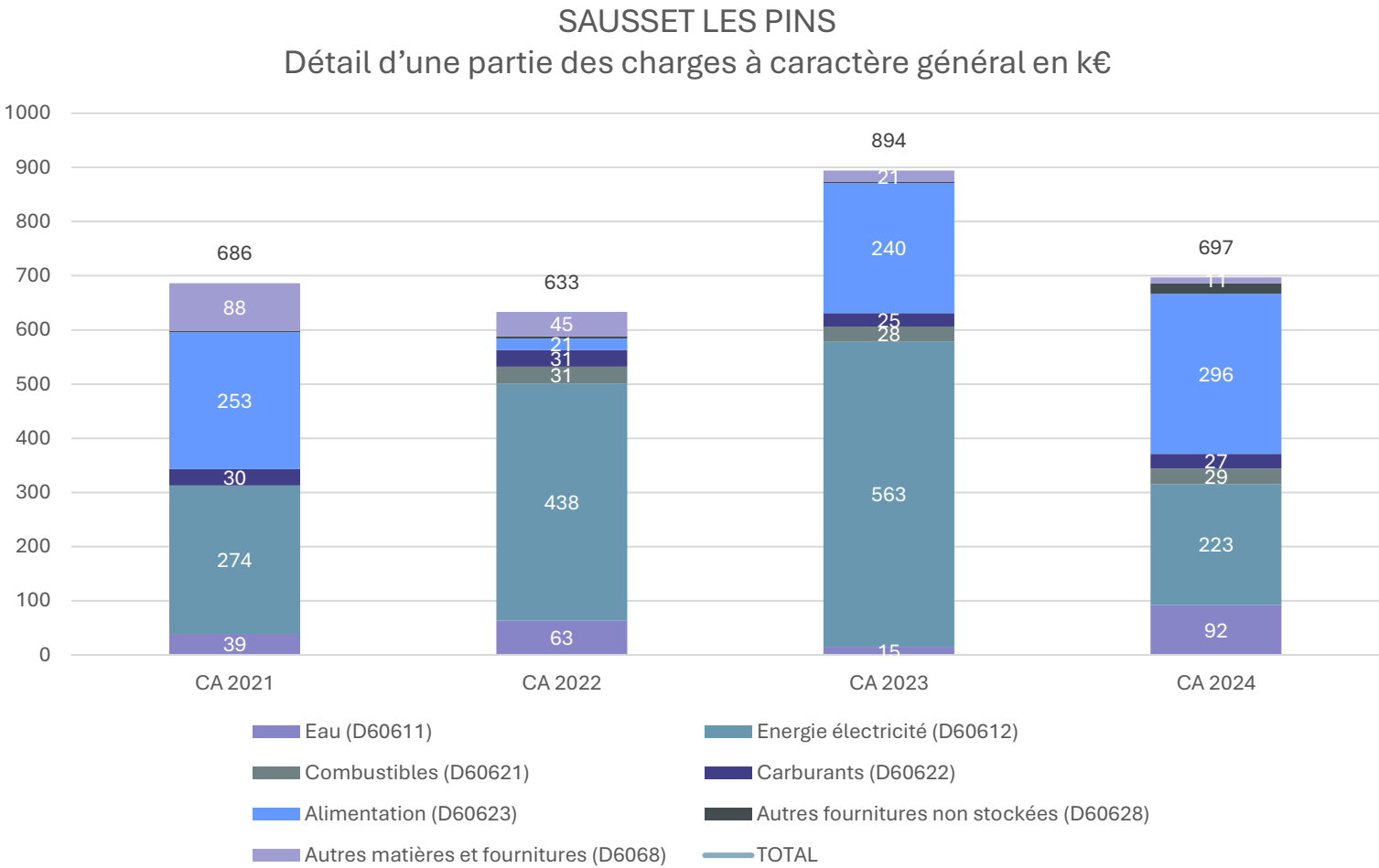
Le chapitre atténuation de produits a fortement augmenté principalement en raison du paiement par la commune de l'attribution de compensation sauf pour 2024.

Il faut noter que les dépenses de personnel sont en hausse en 2024 suite à la double augmentation du point d'indice, le GVT et le retour de maladie de plusieurs agents.

# Analyse rétro-prospective 2021-2024

## Détail d'une partie des charges à caractère général

## Détail des fluides et fournitures



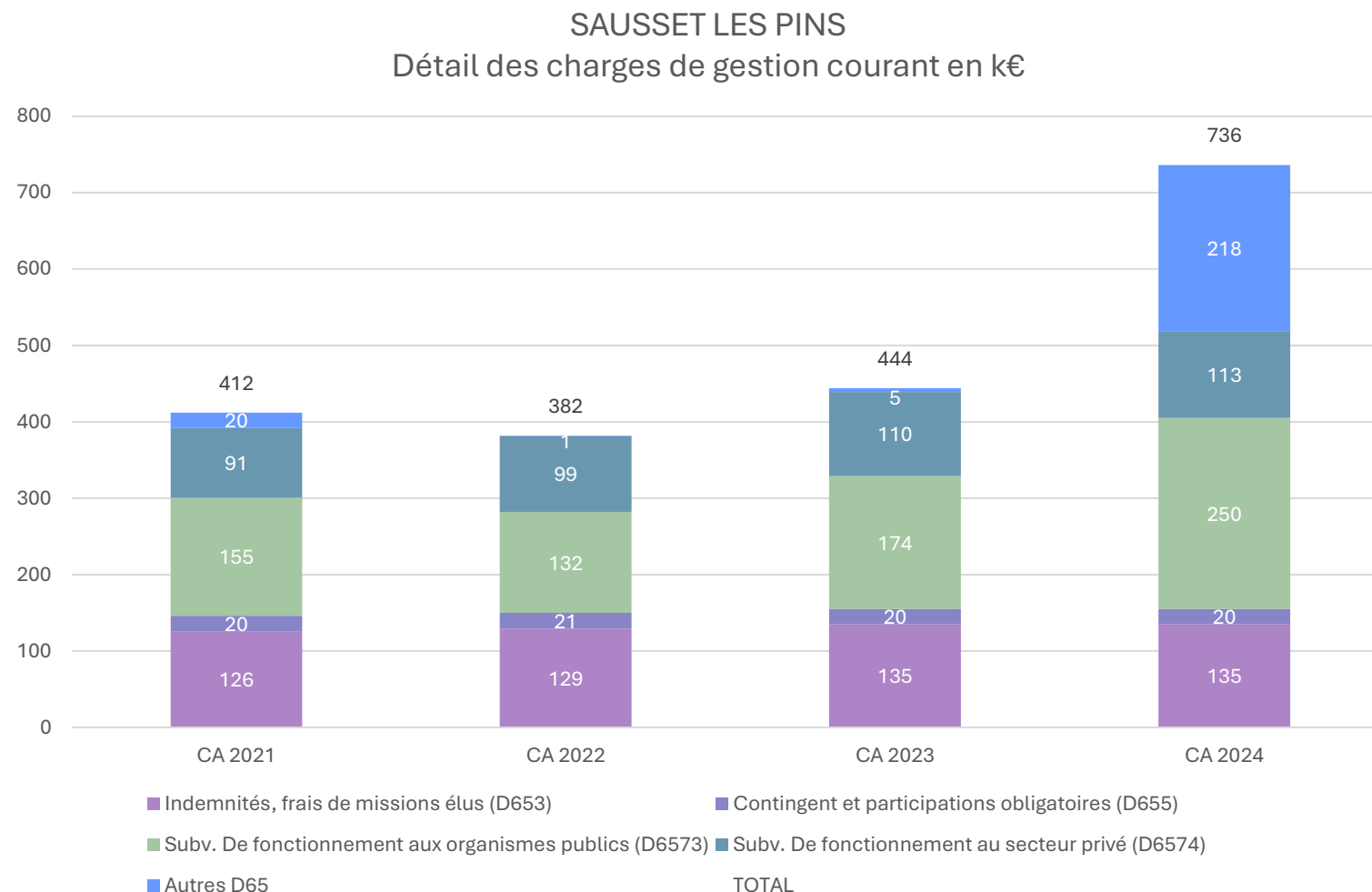
Les dépenses d'énergie ont fortement baissé de – 152% en 2024.

Pour information, le poste alimentation n'a pas été imputé comptablement de la même manière entre 2022 et 2023. Il est en légère hausse par rapport à 2021.

Les dépenses à caractère général retrouvent un niveau équivalent à 2021 malgré les augmentations liées à l'alimentation.

# Analyse rétro-prospective 2021-2024

## Détail des charges de gestion courante



## Contingents et participations

Les **subventions aux associations** représentent **113 000 € en 2024**.

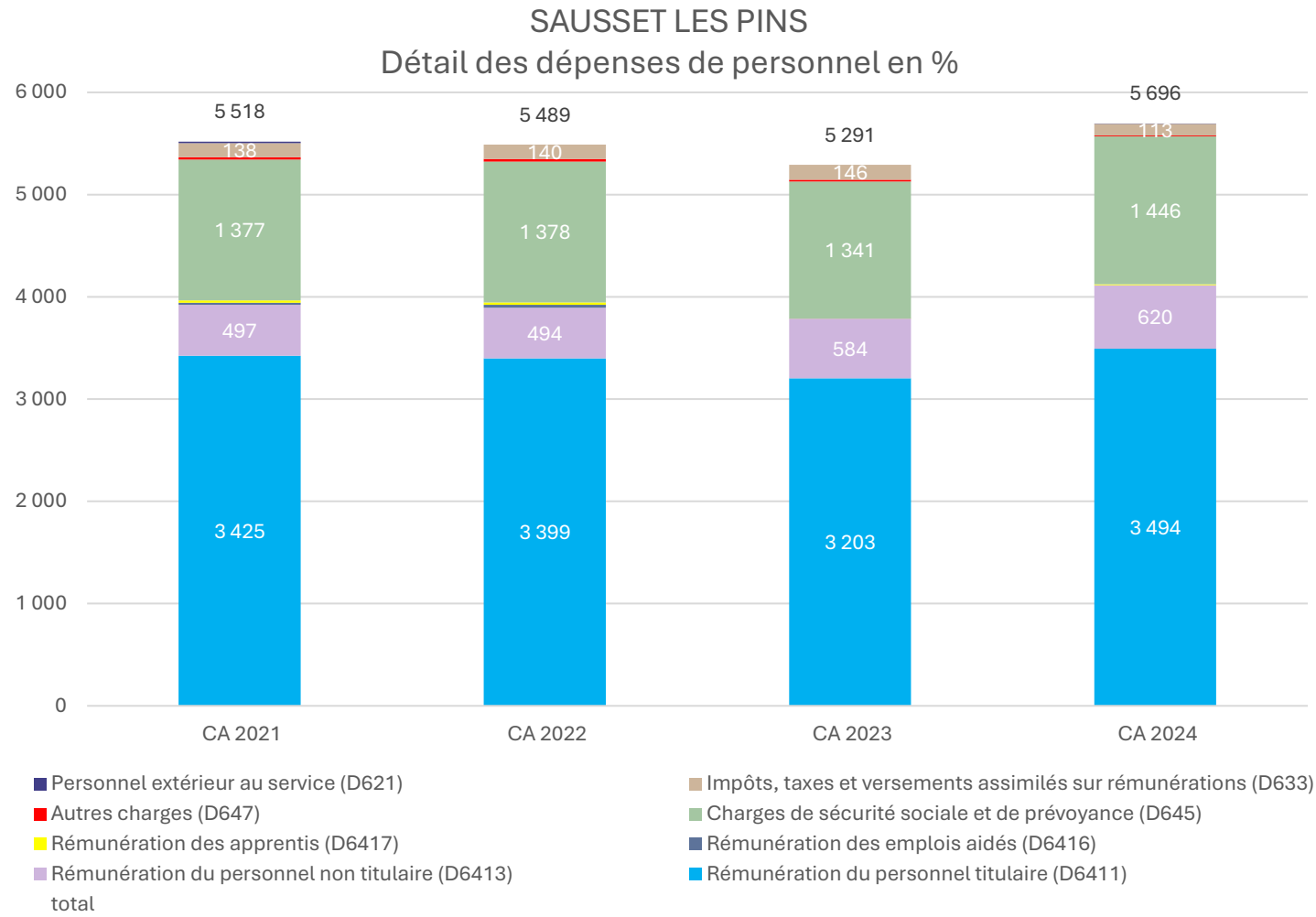
Le montant de la subvention accordée au **CCAS** est de **250 000€ en 2024**.

Globalement le chapitre 65 est en hausse d'un peu plus de **+16 % en 2024**.

- Suite à une remarque de la DGFIP, une recette enregistrée au CA 2023 au chapitre 73 a dû être réimputée au chapitre 75 par l'émission d'un mandat de correction au 6588 de 208K€.

# Analyse rétro-prospective 2021-2024

## Détail des dépenses de personnel



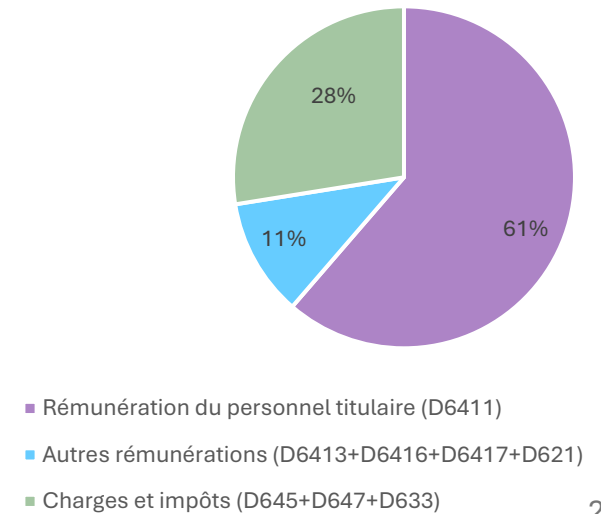
Février 2025

Sausset-Les-Pins / ROB 2025

## Zoom sur la part des rémunération titulaires/non titulaires :

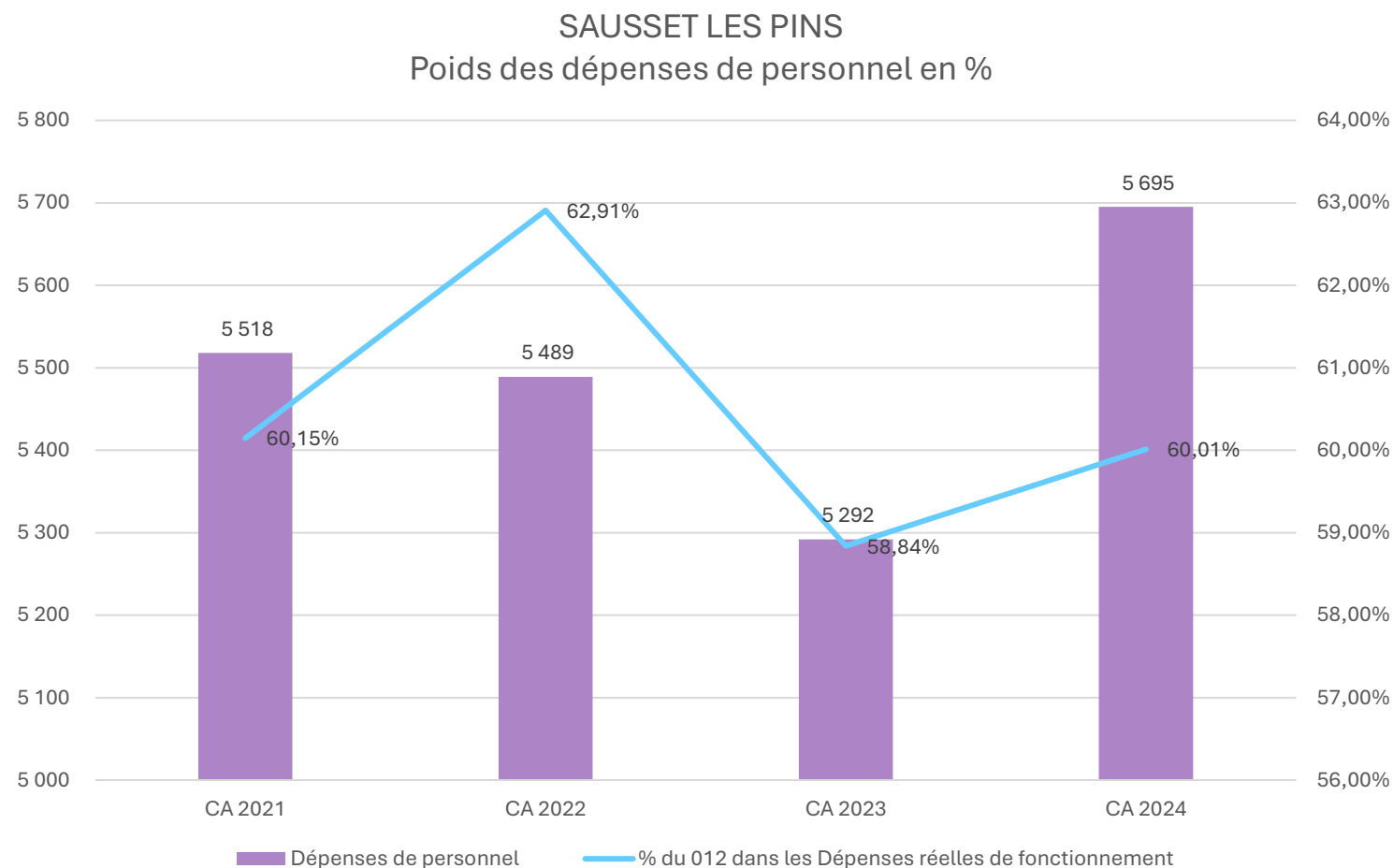
La rémunération du personnel titulaire représente 61% des dépenses du chapitre des charges de personnel en 2024.

SAUSSET LES PINS  
Détail des dépenses de personnel en %



# Analyse rétro-prospective 2021-2024

## Poids des dépenses de personnel



### Zoom sur le poids des dépenses de personnel :

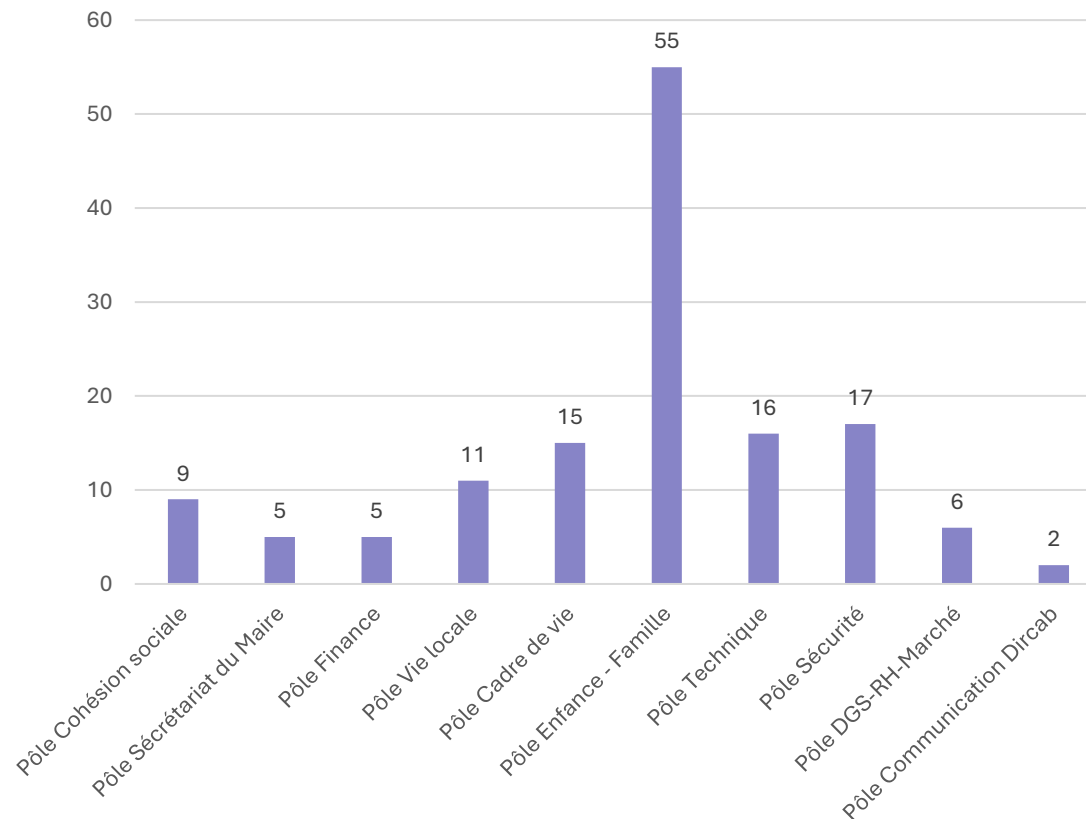
Bien que la masse salariale soit maîtrisée, le poids des dépenses de personnel reste élevé et représente 60% des dépenses réelles de fonctionnement.

Ces dépenses devraient avoisiner les 55% des dépenses réelles de fonctionnement pour une commune de notre strate.

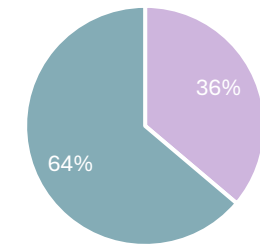
# Focus sur les données RH 2024

## Structuration des effectifs en 2024 : 141 agents

SAUSSET LES PINS  
Répartition par pôle

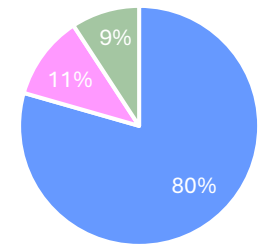


SAUSSET LES PINS  
Répartition par sexe



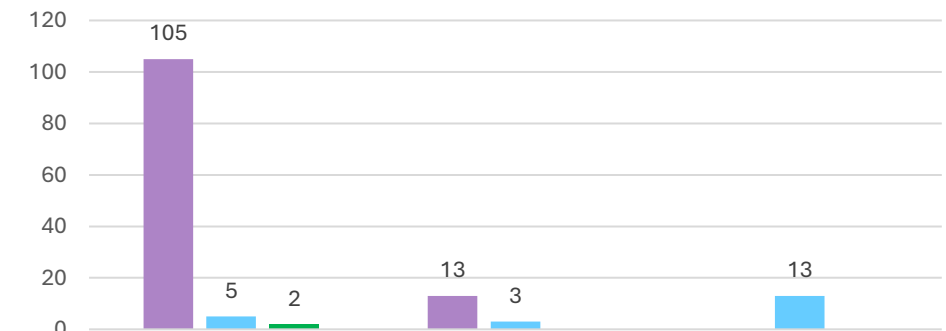
Hommes Femmes

SAUSSET LES PINS  
Répartition par statut



Titulaires Contractuels Vacataires

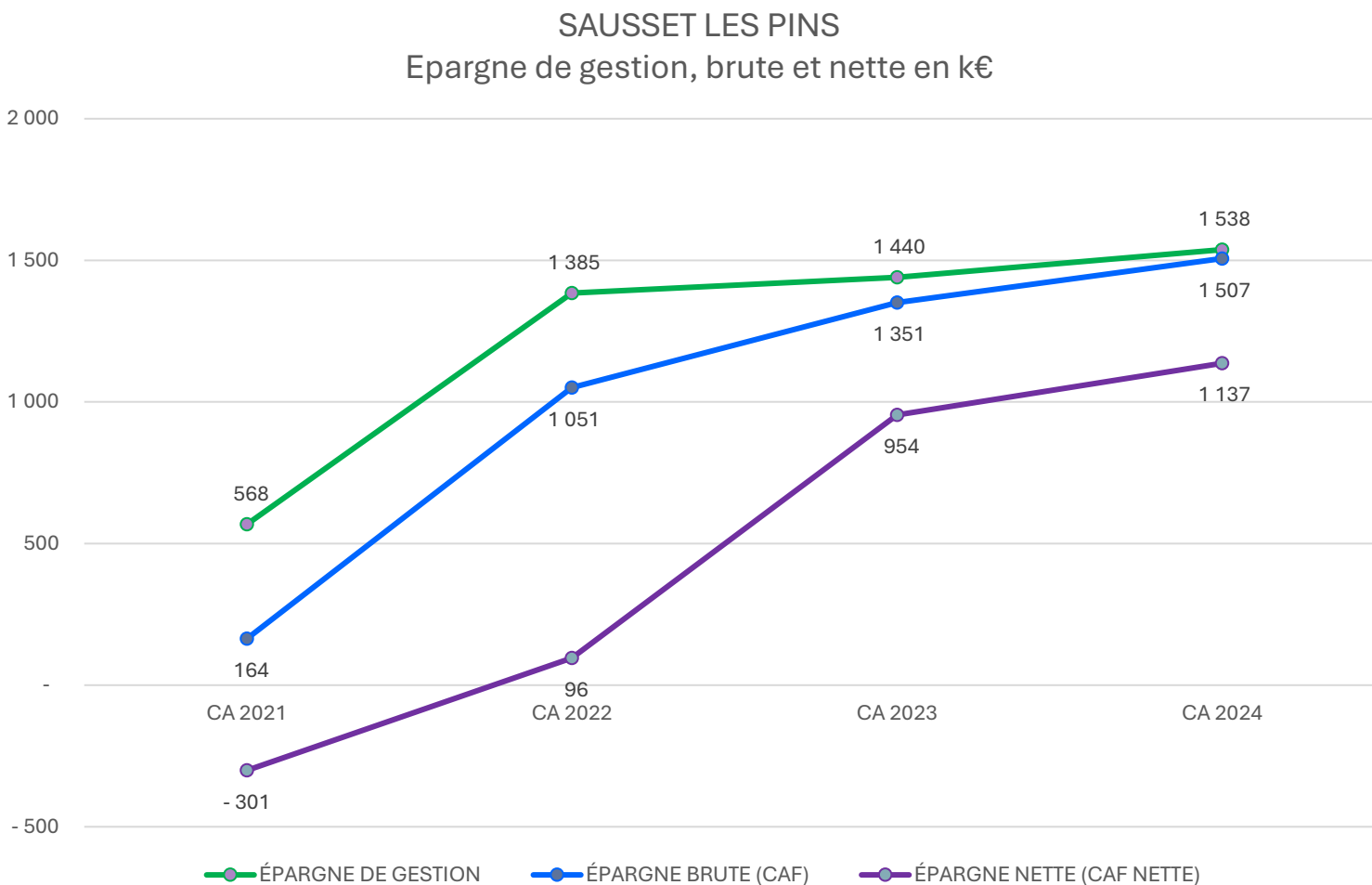
SAUSSET LES PINS  
Répartition du temps de travail



Temps complet Temps non complet Temps partiel

# Analyse rétro-prospective 2021-2024<sup>+</sup>

## Soldes d'épargne



## Reconstitution des soldes d'épargne

Après une année 2021 difficile, nous avons retrouvé une épargne nette positive depuis trois ans.

Cela est dû à trois facteurs essentiels :

- Maîtrise des dépenses
- Recherche des recettes
- Produits exceptionnels

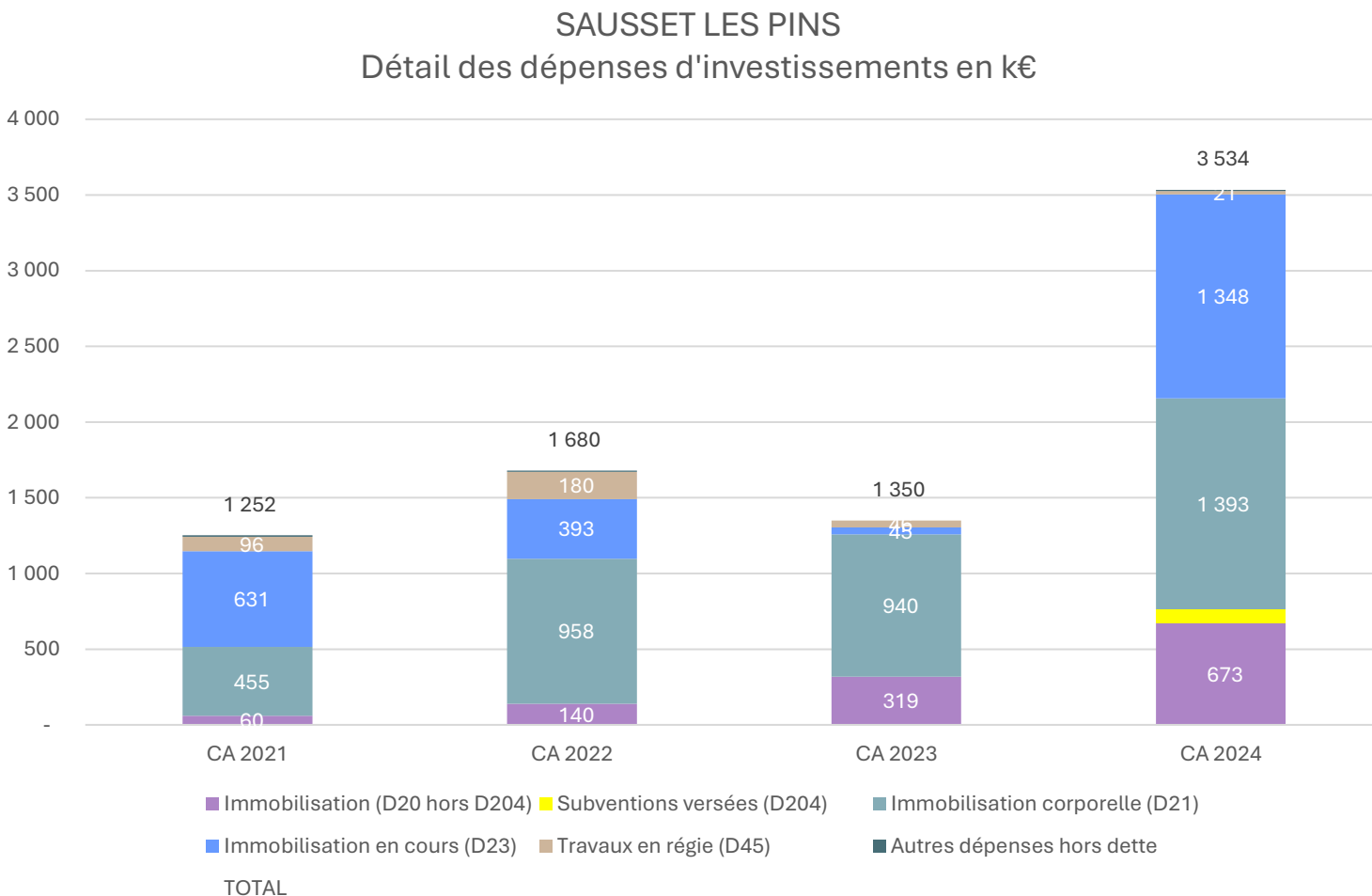
L'épargne brute de la commune est de 1,5 M€ en 2024 soit 13,75% des recettes de gestion.

# SECTION D'INVESTISSEMENT



# Analyse rétro-prospective 2021-2024

## Dépenses d'investissements



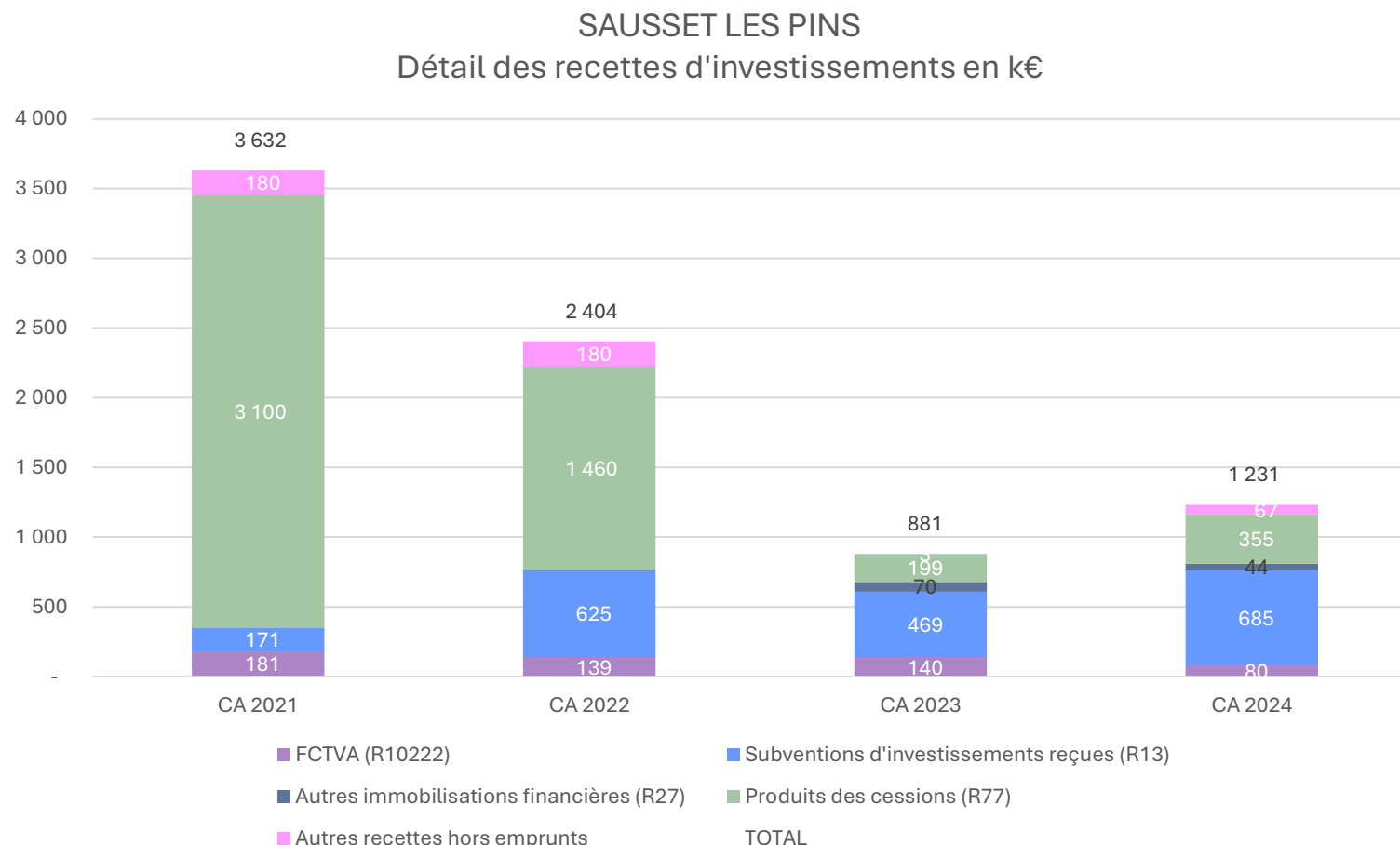
## Investissements en progression

Depuis la mise en place du **plan pluriannuel d'investissement**, la commune investit chaque année dans ses équipements et ses infrastructures à hauteur d'environ **1,3 M€ par an** avec une forte hausse des dépenses en 2024 liée aux travaux de reconstruction de l'école Victor Hugo.

- Les **rénovations hors Victor Hugo** : le gymnase, les cimetières, le CCAS, la bibliothèque,
- Les créations de **nouveaux équipements** : le théâtre de verdure, le beach volley, la piste d'athlétisme.

# Analyse rétro-prospective 2021-2024

## Recettes d'investissement



## Principales recettes d'investissement hors emprunt

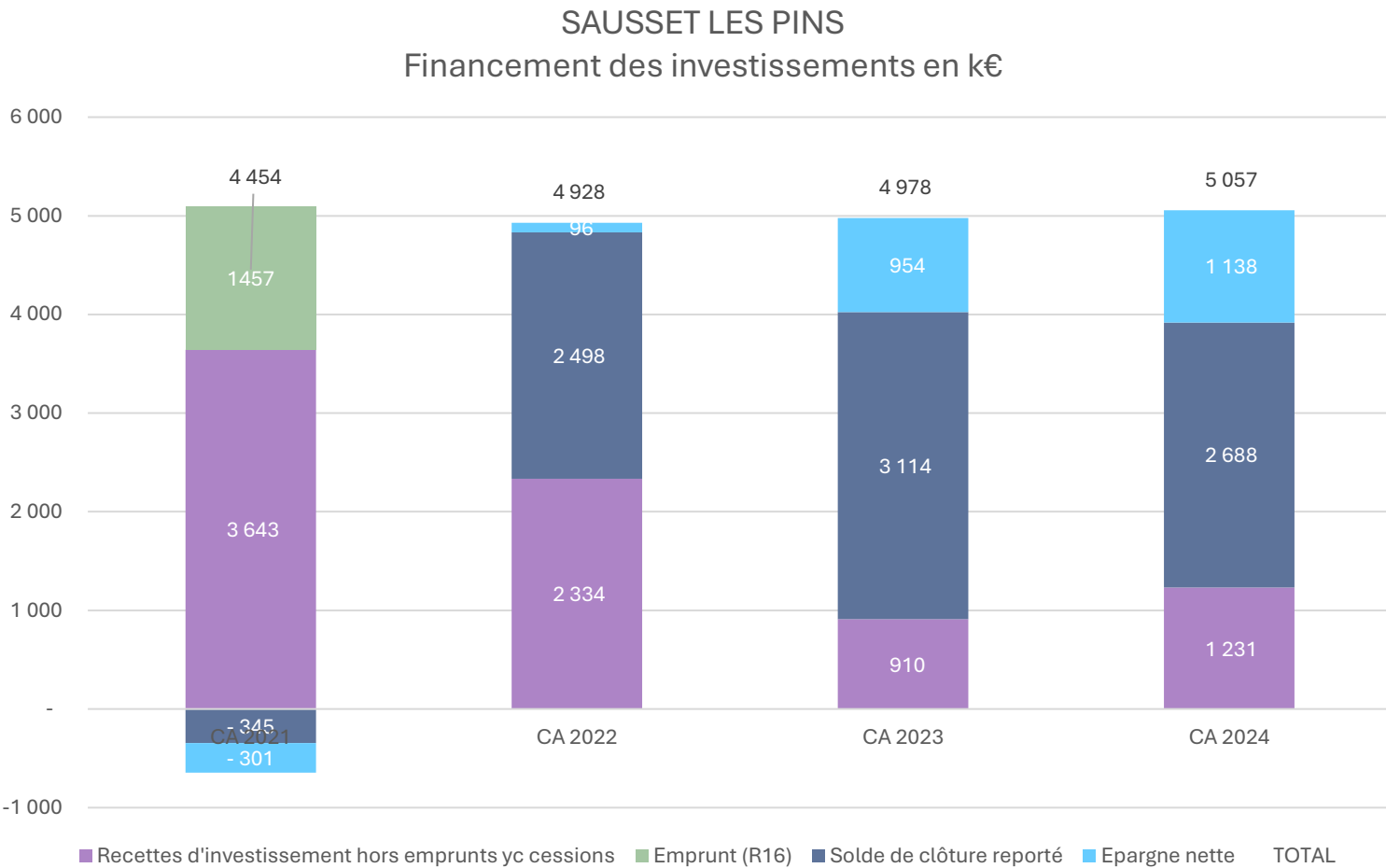
La période rétrospective est marquée par les produits de cessions:

- En 2021 : la vente à la société VINCI à 3,1 M€.
- En 2022 : la vente à la société NEXITY à 1,4 M€
- En 2023 : la cession au profit du conservatoire du littoral de 199 k€
- En 2024 : la cession de 18 k€ au profit d'un particulier, la cession de 52 k€ au profit du SDIS et la cession de 270 k€ du chemin des crêtes

Aussi, les subventions d'investissements reçues ont augmenté grâce à une politique interne de recherche de recette.

# Analyse rétro-prospective 2021-2024

## Financement des investissements



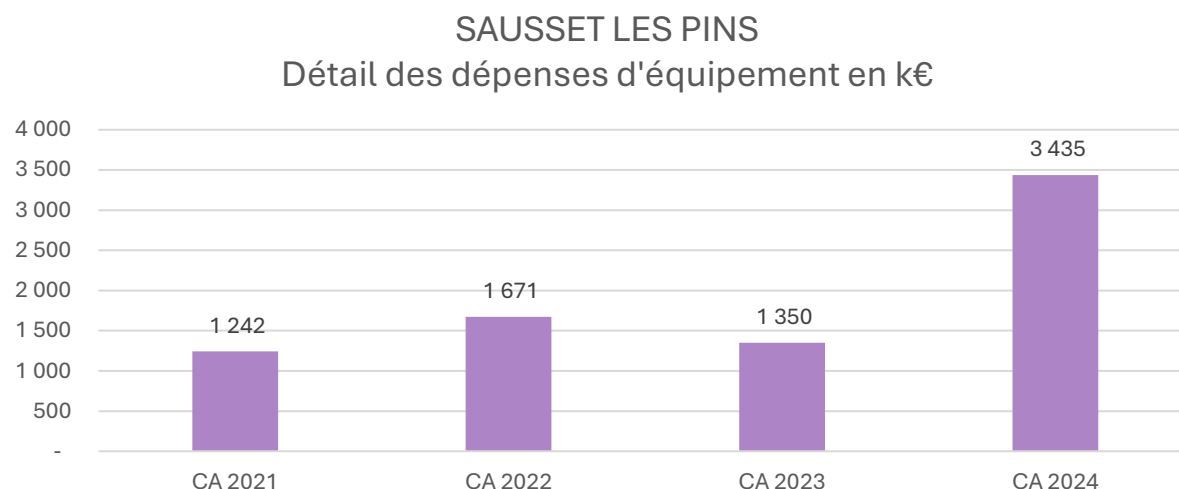
## Principales recettes d'investissement hors emprunt

Les ventes de parcelles en 2021 et en 2022 permettent de réaliser un solde de clôture reporté excédentaire sans emprunter.

Les relations et les demandes de subventions auprès de nos partenaires institutionnels principalement le conseil départemental des Bouches-du-Rhône et l'Etat ont permis de réduire la part de l'autofinancement et sans recours à l'emprunt.

# Analyse rétro-prospective 2021-2024<sup>+</sup>

## Financement des dépenses d'équipement



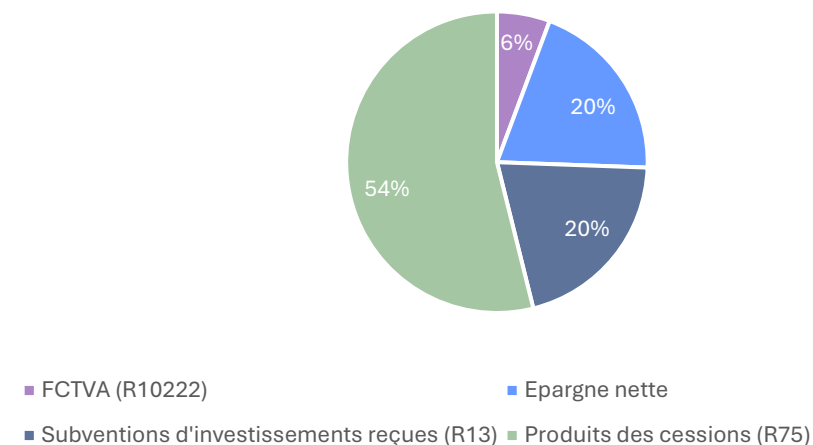
Les dépenses d'équipement s'élèvent en moyenne à 1 925 k€ / an sur la période, soit un total de 7 698 k€ entre 2021 et 2024.

Ces dépenses sont financées à 54% par les produits de cession sur la période.

Les subventions d'investissement représentent 20% du financement des dépenses d'équipement.

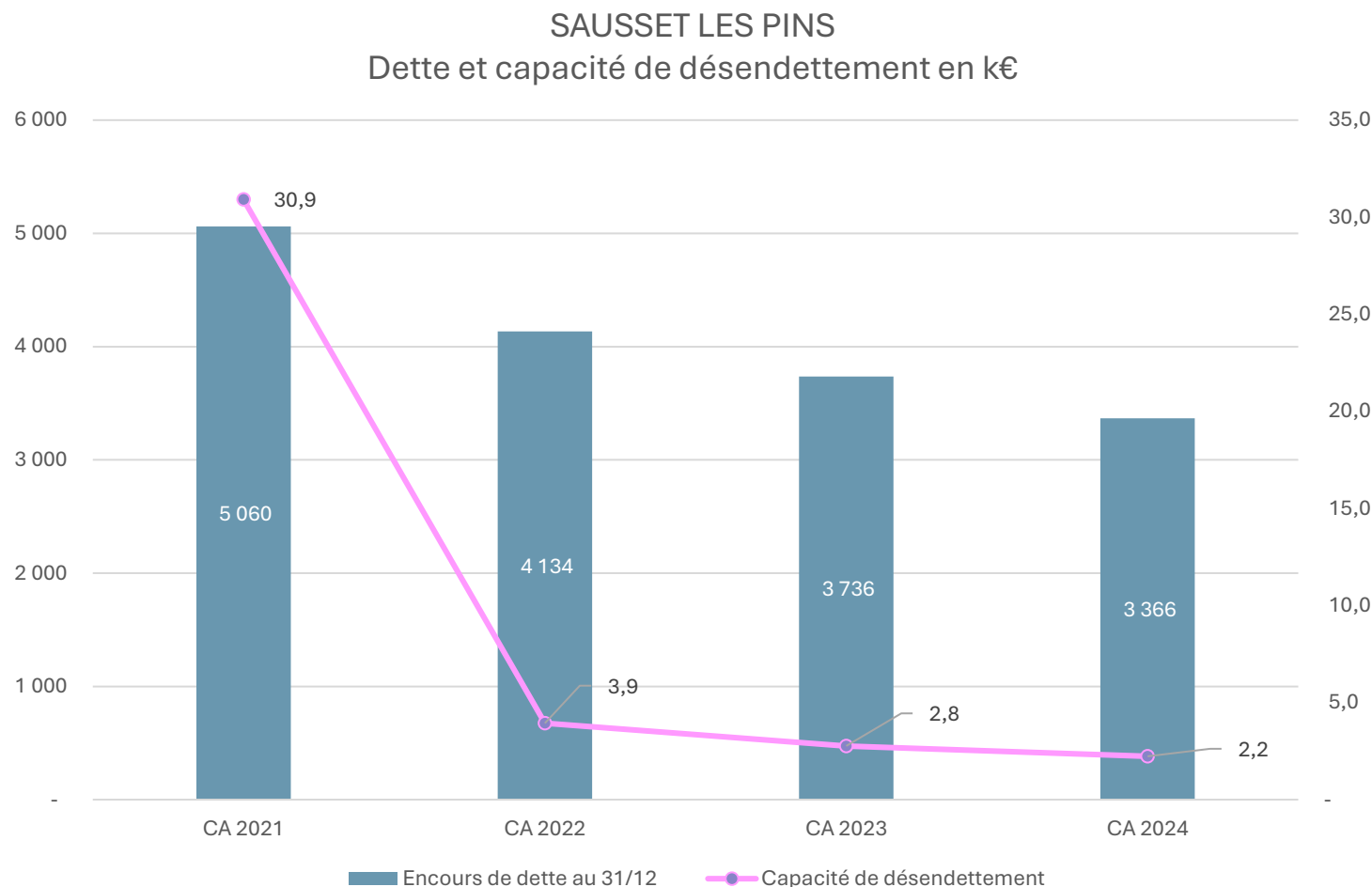
L'épargne nette représente aussi 20% et le FCTVA représente 6% du financement des dépenses d'équipement.

SAUSSET LES PINS  
Financement des dépenses d'équipement en k€



# Analyse rétro-prospective 2021-2024

## Dettes et capacité de désendettement



## Évolution de l'encours de la dette

En 2021 et 2022, la commune a décidé de refinancer ses emprunts notamment ceux qui avaient été négociés avec de fort taux.

Cela a eu deux impacts immédiats :

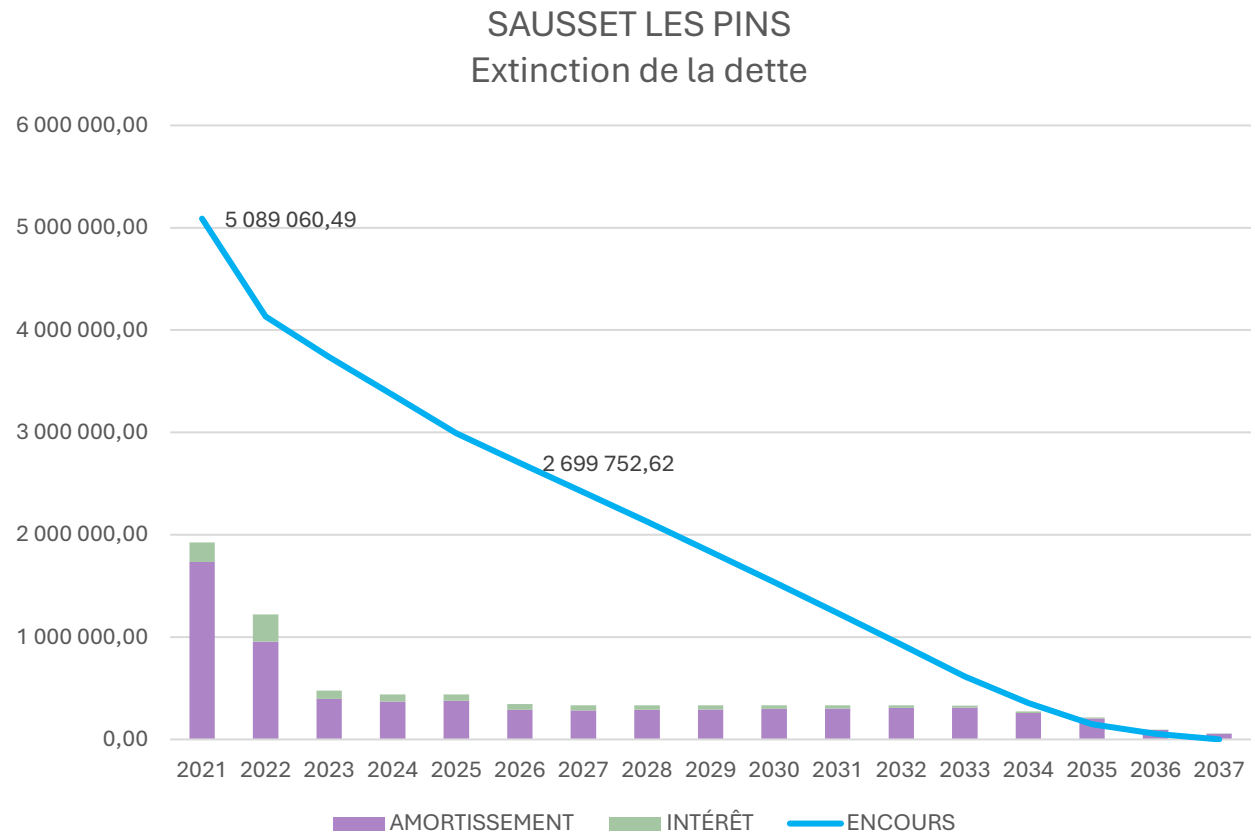
- Paiement des indemnités de remboursement anticipé sur 2021 qui a grevé notre résultat de clôture
- Le remboursement au 01.01.2022 d'un emprunt

La commune a un endettement maîtrisé avec une capacité de désendettement de **2,2 ans** et un encours au 31 décembre de **3 366 k€**.

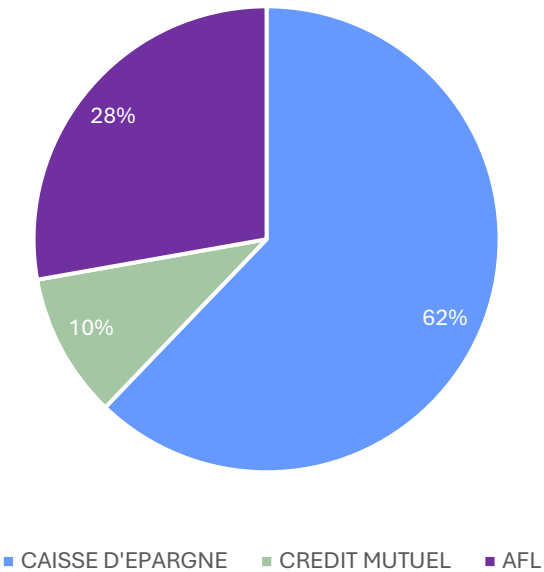
# Analyse rétro-prospective 2021-2024

## Focus sur la dette

### Annuité de la dette par financeur en 2024



SAUSSET LES PINS  
Annuité de la dette par financeur



---

+  
•  
○

# **LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025 ET PERSPECTIVES**

# Les orientations budgétaires pour 2025-2026

Hypothèses retenues en fonctionnement \*

| Dépenses de gestion               | Anticipé 2025* | OBJECTIFS 2026 |
|-----------------------------------|----------------|----------------|
| Dépenses de personnel (012)       | 5,8M€          | •+1,5 %        |
| Charges à caractère général (011) | 2,5 M€         | •+2 %          |
| Charges courantes (65)            | 660 K€         | •+5 %          |
| Atténuation de produits (014)     | 790 K€         | •+0%           |

# Les orientations budgétaires pour 2025-2026

Hypothèses retenues en fonctionnement \*

| Recettes de gestion                                                                                                                              | Anticipé 2025*                                                                | OBJECTIFS 2026                           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Produit des services (70)                                                                                                                        | 1,3 M€                                                                        | •+0%                                     |
| <b>Fiscalité (73)</b><br>* Bases de THRS et FB<br>•Droits de place<br>•Taxe sur l'électricité<br>•Taxe de séjour<br>•Taxe additionnelle aux DMTO | 7,5 M€<br>•+1,7 % 2025<br>•+1 % /an<br>•+2 % / an<br>•+1 % / an<br>•+0 % / an | •+2%<br>•+1 %<br>•+2 %<br>•+1 %<br>•+0 % |
| Dotation et participation (74)                                                                                                                   | 1,4 M €<br>DGF : stable en 2025                                               | DGF : stable en 2026                     |
| Autres produits de gestion (R75)                                                                                                                 | 155 k€                                                                        | •+2 %                                    |

# PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2025 - 2026<sup>+</sup>

## Première approche des équilibres du budget 2025 - Synthèse

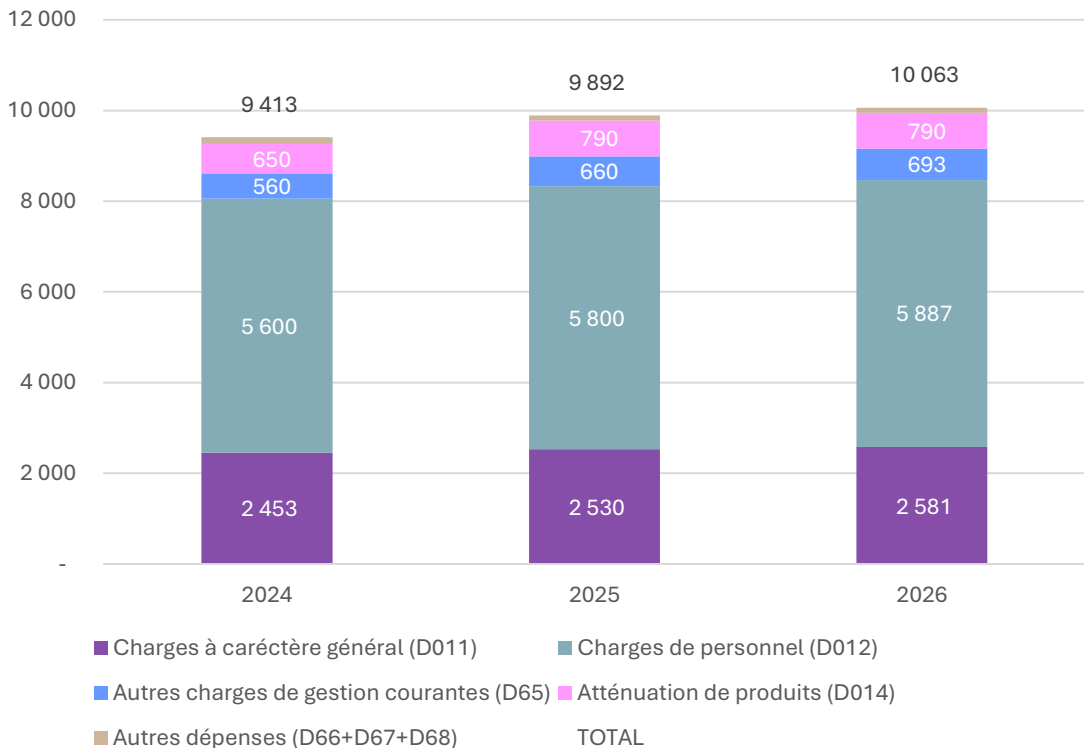
Le budget primitif devrait être équilibré à près de 19,7 M€, avec 12,7 M€ en section de fonctionnement et 7 M€ en section d'investissement.

### Les dépenses de fonctionnement

Les orientations retenues sur la section de fonctionnement reprennent une hausse des dépenses réelles de fonctionnement de 479 k€, avec :

- La poursuite des impacts de l'inflation sur les charges de fonctionnement avec une hausse de 77 k€ du chapitre 011 (charges générales) par rapport au BP 2024,
- Une augmentation des dépenses liées à la masse salariale, tenant compte de l'effet Glissement Vieillesse Technicité avec une hausse de 200 k€ du chapitre 012 (charges de personnel) par rapport au BP 2024 (cotisation retraite des fonctionnaires en hausse).
- Une hausse de la subvention versée au CCAS de 87 k€ prévue au chapitre 65
- Une hausse des autres dépenses, au regard notamment d'une augmentation de la prévision au chapitre 014, au titre du prélèvement SRU en attente de l'arrêté (+140 k€),

SAUSSET LES PINS  
Evolution des dépenses réelles en k€



# PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2025 - 2026<sup>+</sup>

## Première approche des équilibres du budget 2025 - Synthèse

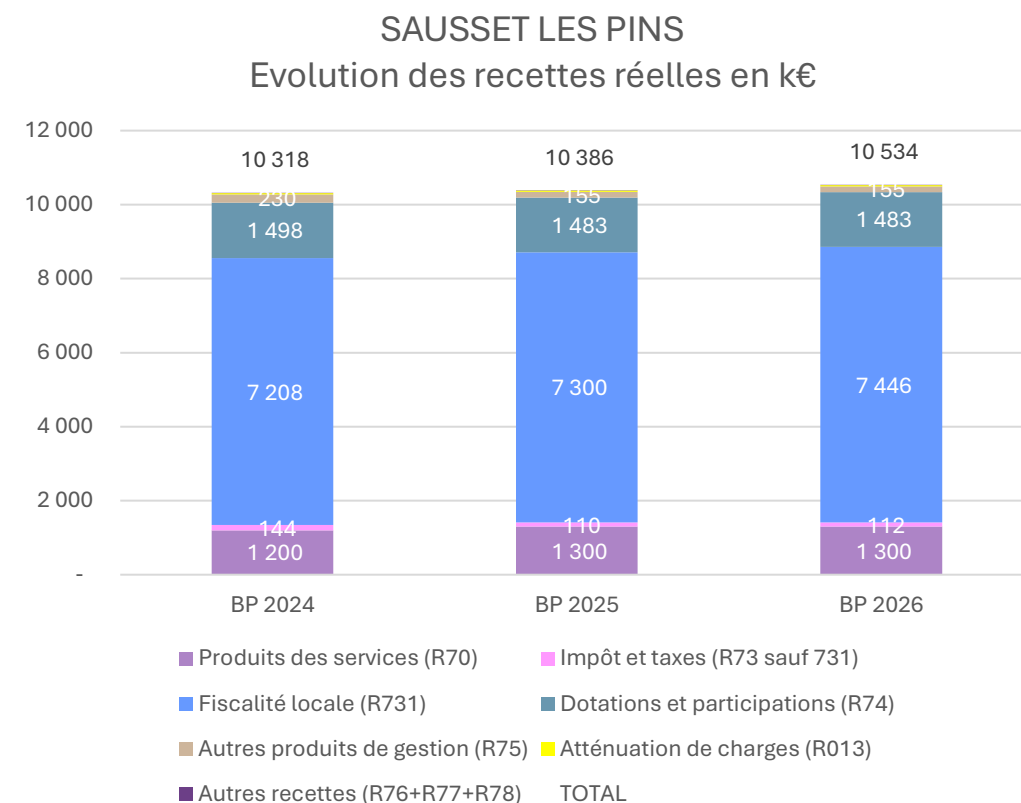
Le budget primitif devrait être équilibré à près de 19,7 M€, avec 12,7 M€ en section de fonctionnement et 7 M€ en section d'investissement.

### La section de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement prévisionnelles sont quant à elles estimées en hausse de 68 k€, en raison de :

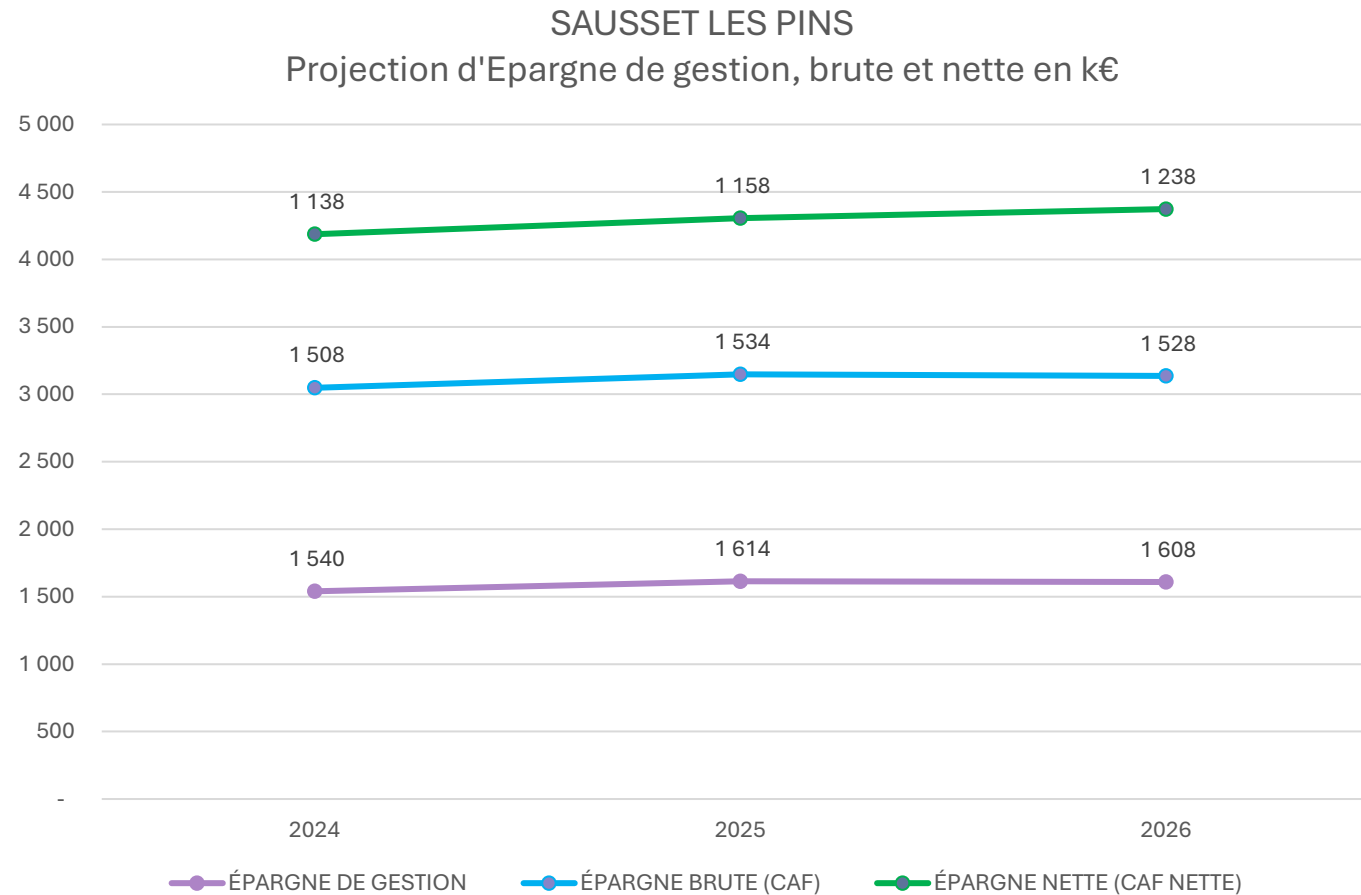
- La hausse du produit des services
- La hausse des recettes fiscales de 92 k€, en lien notamment avec la revalorisation automatique des bases de fiscalité dans le cadre du dispositif national habituel.

**La commune n'augmentera pas ses taux d'imposition en 2025.**



# PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2025 - 2026<sup>+</sup>

## Soldes d'épargne



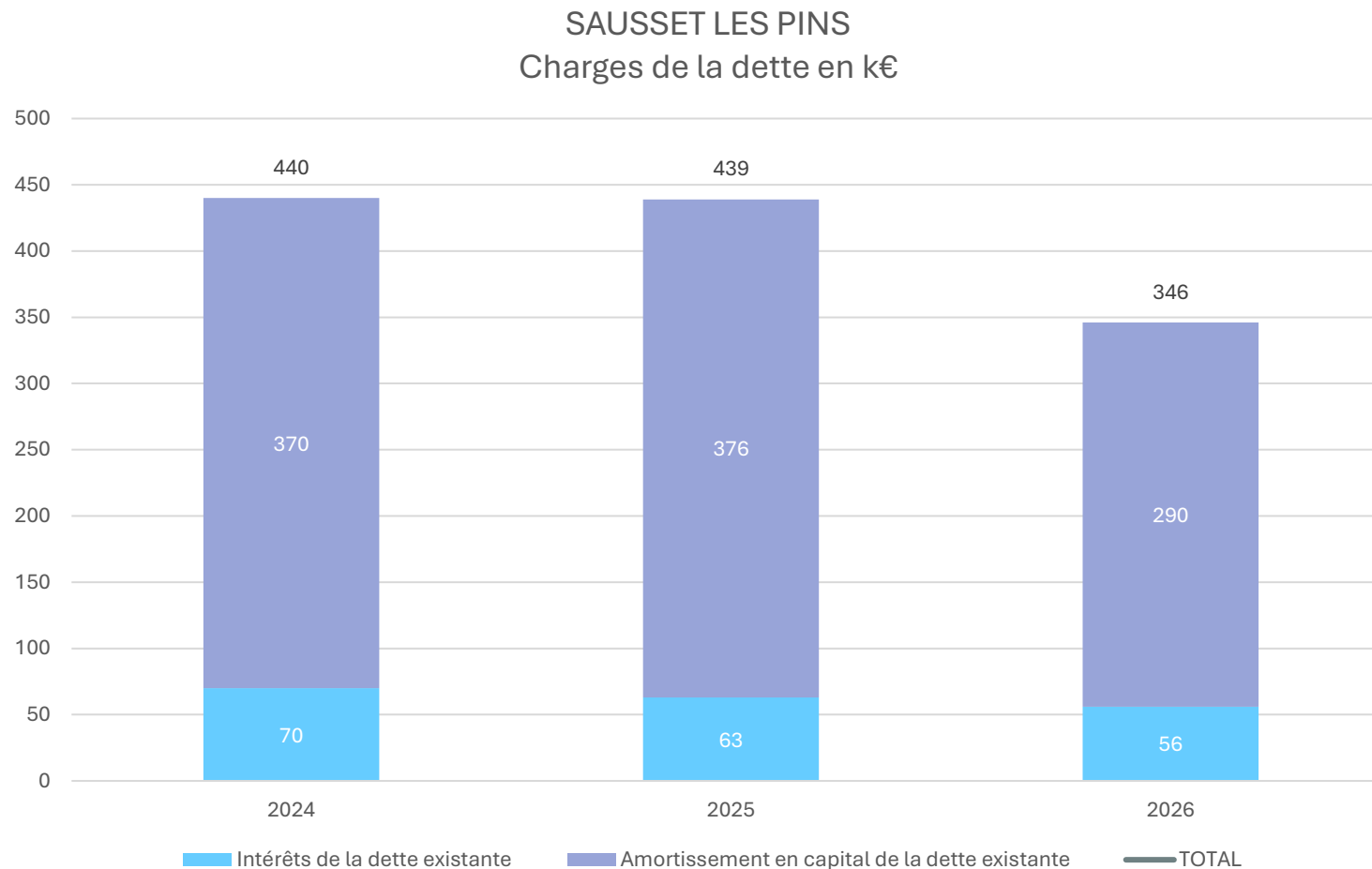
## Reconstitution des soldes d'épargne

L'objectif affiché dans **cette prospective est le maintien d'une épargne nette en progression** qui permettra d'abonder la section d'investissements en vue des importants projets à venir (écoles, rénovation bâtiments, équipements sportifs et loisirs...).

La décision forte de ne pas recourir à un emprunt permet à la commune de ne pas alourdir la charge des intérêts et des remboursements en capital et ainsi de ne pas dégrader l'épargne.

# PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2025 - 2026<sup>+</sup>

## Charge de la dette



## Profil d'annuité de la dette :

La renégociation de la dette démarrée en 2021 et finalisée en 2022 avec des taux à 0,67% a eu une double conséquence :

- Baisse de nos annuités et principalement les intérêts
- Emprunter à des taux préférentiels

L'année 2026 marquera la fin d'un emprunt

# PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2025 - 2026<sup>+</sup>

## Les projets d'investissement

Les projets proposés s'inscrivent dans le cadre de la programmation lancée par la municipalité. L'investissement restera dynamique, dans une logique de poursuite de finalisation des projets, avec des dépenses d'équipement propres à la commune évaluées à 5,7 M€ en 2025.

### HYPOTHÈSE UNIQUE

L'hypothèse retenue prévoit un **volume de dépenses d'investissement de 14 M€ sur la période 2024 – 2026.**

**Le fonds de roulement ainsi que la recherche de subventions pour l'ensemble des projets structurants** seront utilisés en plus de l'autofinancement pour couvrir les investissements en 2024 et 2026.

# PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2025 - 2026<sup>+</sup>

## Les projets d'investissement

|                                                     | 2024             | 2025             | 2026             | TOTAL             |
|-----------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|
| <b>PPI</b>                                          |                  |                  |                  |                   |
| Achat de véhicules                                  | 85 812           | 80 000           |                  | 165 812           |
| Achat équipements PM et Sécurité des manifestations | 40 427           | 38 500           |                  | 78 927            |
| Achat de logiciel et matériels informatique         | 33 400           | 50 000           |                  | 83 400            |
| Acquisitions diverses                               | 129 602          | 189 000          |                  | 318 602           |
| Acquisitions terrains                               | 44 896           |                  |                  | 44 896            |
| Aménagement Urbain et Espaces publics               | 61 670           | 331 400          | 100 000          | 493 070           |
| Ascenseur gare                                      |                  | 45 000           |                  | 45 000            |
| Cimetières                                          | 26 316           | 26 000           | 10 000           | 62 316            |
| Création d'aire de jeux                             | 105 623          | 70 000           |                  | 175 623           |
| Eclairage public                                    | 39 467           |                  |                  | 39 467            |
| Espaces verts                                       | 67 595           |                  | 80 000           | 147 595           |
| Installation photovoltaïque                         | 4 620            |                  |                  | 4 620             |
| Installation vidéoprotection                        | 34 287           | 130 000          |                  | 164 287           |
| Jardin du centenaire                                |                  | 95 000           |                  | 95 000            |
| Panneaux écrans                                     |                  | 90 500           |                  | 90 500            |
| Poteaux incendie                                    |                  | 20 000           | 20 000           | 40 000            |
| Projets environnementaux                            | 28 748           |                  |                  | 28 748            |
| Projet école Victor Hugo                            | 1 762 462        | 3 966 078        |                  | 5 728 540         |
| Projet école Jule Ferry                             | 177 386          | 60 000           | 2 800 000        | 3 037 386         |
| Réfection gymnase                                   | 345 657          | 185 400          |                  | 531 057           |
| Rénovation équipements sportifs                     | 123 283          |                  |                  | 123 283           |
| Rénovation bâtiments                                | 266 767          | 242 200          | 1 800 000        | 2 308 967         |
| Rénovation salle des arts                           |                  |                  | 60 000           | 60 000            |
| Théâtre de verdure                                  | 28 643           |                  |                  | 28 643            |
| <b>sous total PPI</b>                               | <b>3 406 661</b> | <b>5 619 078</b> | <b>4 870 000</b> | <b>13 895 739</b> |
| <b>Autres dépenses d'investissement</b>             |                  |                  |                  |                   |
| Subventions d'équipement versées                    | 90 343           | 90 343           |                  | 180 686           |
| Opération pour compte de tiers                      | 20 801           |                  |                  | 20 801            |
| <b>sous total autres</b>                            | <b>111 144</b>   | <b>90 343</b>    | <b>-</b>         | <b>201 487</b>    |
| <b>TOTAL</b>                                        | <b>3 517 805</b> | <b>5 709 421</b> | <b>4 870 000</b> | <b>14 097 226</b> |

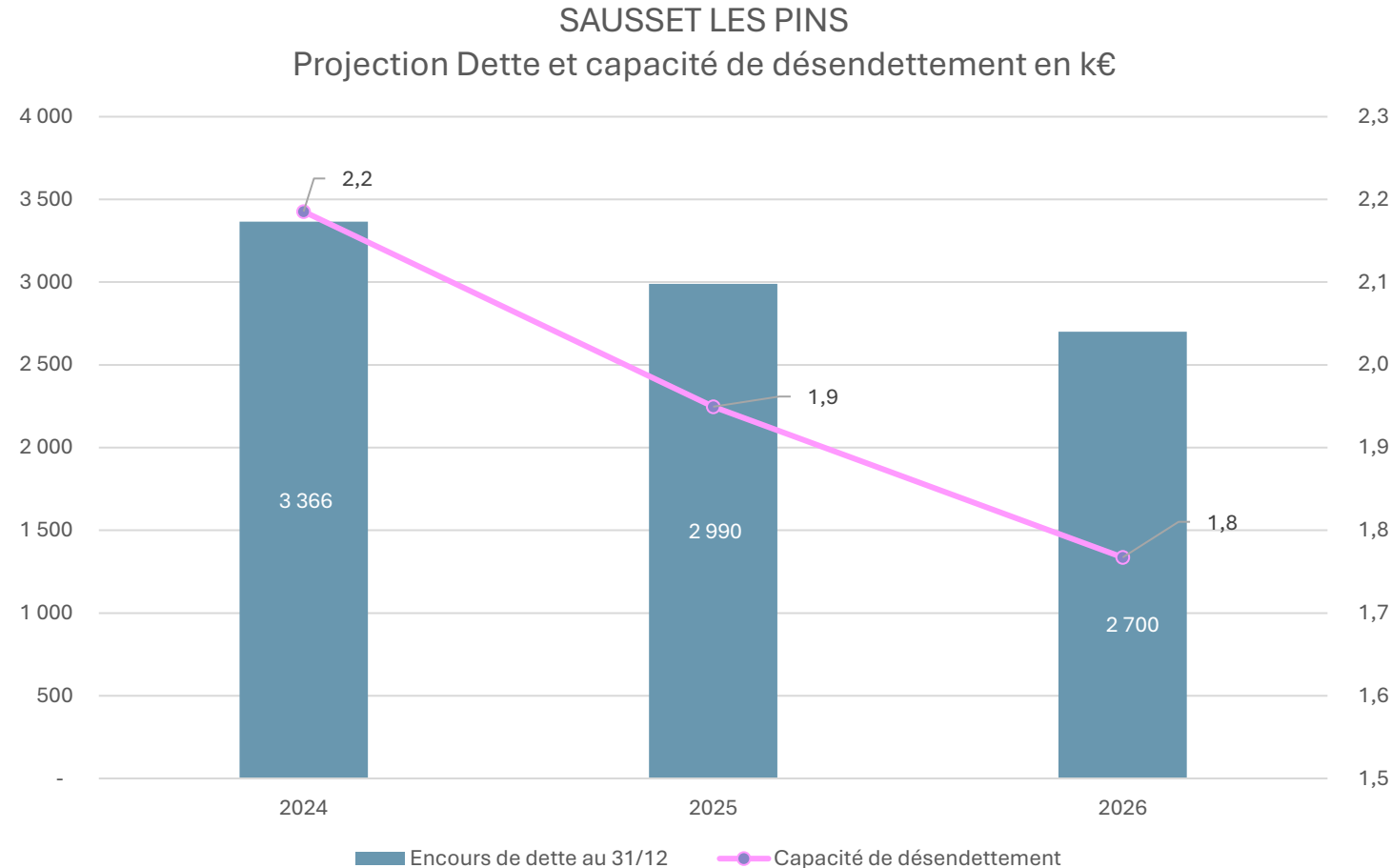
### Présentation du PPI

Les projets proposés s'inscrivent dans le cadre de la programmation lancée par la municipalité. L'investissement restera dynamique, dans une logique de poursuite de finalisation des projets, avec des dépenses d'équipement propres à la commune évaluées à 14 M€ de 2024 à 2026.

Ces dépenses seront financées par les subventions perçues, le FCTVA, ainsi que l'autofinancement acquis de la commune.

# PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2025 - 2026<sup>+</sup>

## Dettes et capacité de désendettement



### Désendettent sans recours à l'emprunt

Sans faire appel à de nouveaux emprunts sur la période la commune se désendette nécessairement.

L'encours de dette diminue de -10,4 % par an.

# Les orientations budgétaires pour 2025

Le projet de budget pour 2025 est construit sur plusieurs principes directeurs :

- La volonté de maintenir le niveau de service public offert à la population, malgré un contexte national très contraint,
- Une absence de recours au levier fiscal (**aucune hausse des impôts**) d'une part, à l'endettement d'autre part,
- L'intégration des impacts d'une inflation qui continuera de produire ses effets sur les charges dans le courant de l'exercice 2025,
- Une volonté de stabilisation du périmètre de charges au budget primitif,
- Une finalisation de la programmation d'investissement et des projets lancés par la municipalité

# Les perspectives d'avenir

**La stratégie financière pour la suite du mandat reprend des projections fondées sur les principes suivants :**

- Une poursuite de la maîtrise des dépenses de personnel,
- Une évolution des charges courantes limitée au maximum à l'inflation,
- Une finalisation de la programmation d'investissement en 2025 sans recours à l'emprunt.
- Un lancement d'un projet en AP/CP pour l'école Jules Ferry

Ce rapport met en évidence la rigueur avec laquelle la commune est gérée et souligne la nette amélioration de la situation financière de la commune.

Malgré une situation initiale dégradée et un contexte contraint par un contexte international et national difficile, les mesures volontaristes et la recherche constante de nouvelles recettes ont permis de redresser et d'assainir les comptes de la collectivité, permettant ainsi de reprendre ses investissements.



# Sausset-Les-Pins

Rapport d'orientation budgétaire 2025